



RAPPORT DE GESTION

2021

Réalisation

Direction financière et Service Communication de VIVALIA

Impression

Imprimerie Meyer

Impression sur du papier FSC 100% recyclé

Crédits photos

Vincent KALUT (Photo News), Vivalia

■ 1. RÉSULTATS 2021 : APPROCHE SECTORIELLE	04
1.1. > VIVALIA (VUE SECTORIELLE)	06
1.2. > SECTEUR HOSPITALIER.....	07
1.3. > SECTEUR P.C.P.A. (PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE).....	12
1.4. > SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER.....	17
1.5. > SECTEUR A.M.U. (AIDE MÉDICALE URGENTE).....	21
■ 2. RÈGLES D'ÉVALUATION	22
2.1. > SEUIL D'IMMOBILISATION.....	23
2.2. > RÉDUCTIONS DE VALEURS ACTÉES SUR CRÉANCES DOUTEUSES.....	24
■ 3. ÉVALUATION DES RISQUES.....	26
■ 4. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	28
4.1. > BILAN CONSOLIDÉ AU 31.12.2021	29 - 30
4.2. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ.....	31
4.2.1. >> COMPTES D'ACTIF	31
4.2.2. >> COMPTES DE PASSIF.....	32
4.3. > COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31.12.2021	33 - 34
4.4. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ.....	35
4.4.1. >> RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....	35 - 36
4.4.2. >> RÉSULTAT FINANCIER	37
4.4.3. >> RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....	37
4.5. ANALYSE ÉVOLUTIVE DES RATIOS FINANCIERS.....	38 - 39
4.6. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	40
4.6.1. >> ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIÈRES	40
4.6.2. >> ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	41
4.6.3. >> DETTES GARANTIES	41
4.6.4. >> DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES.....	42
4.6.5. >> PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL	42
4.6.6. >> COMPTE DE RÉSULTATS PAR CENTRES DE FRAIS DÉFINITIFS DU SECTEUR HOSPITALIER	43
4.6.7. >> LISTE DES ADJUDICATAIRES DE MARCHÉS PUBLICS.....	44 - 45
4.7. > BUDGET DES MOYENS FINANCIERS 2021 ET RATTRAPAGES	46 - 47
4.8. > CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS 2021	48
4.8.1. >> CHARGES EXCEPTIONNELLES 2021	48
4.8.2. >> PRODUITS EXCEPTIONNELS 2021	48
4.9. > RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2021	49
4.10. > DÉTAIL DES PROVISIONS 2021	49
■ 5. POINTS COMPLÉMENTAIRES.....	50 > 51
■ 6. BILAN SOCIAL CONSOLIDÉ.....	52 > 57
■ 7. RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION	58 > 65
■ 8. RAPPORT DE RÉMUNÉRATIONS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	66 > 73
■ 9. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	74 > 78
■ 10. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION	80
10.1. > ORGANIGRAMME DES ORGANES DÉCISIONNELS ET COMITÉS.....	81
10.2. > ORGANIGRAMME DU MANAGEMENT	82 - 83
■ 11. PLAN FINANCIER PLURIANNUEL	84
11.1. > PROJECTIONS FINANCIÈRES MESURES STRUCTURELLES INTÉGRÉES	85 - 87

■ 1

RÉSULTATS 2021 : APPROCHE SECTORIELLE



La présentation ci-dessous s'attache à illustrer les résultats de VIVALIA, pour son treizième exercice comptable, dans sa composante sectorielle

Cette composante sectorielle se présente comme suit :

HOSPITALIÈRE :
regroupant les hôpitaux

- Centre Hospitalier Centre Ardenne (CHCA)¹
- Cliniques du Sud Luxembourg (CSL)
- Centre Universitaire Provincial, hôpital psychiatrique La Clairière (CUP)
- Hôpital de Marche

PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE ÂGÉE (P.C.P.A.) :
regroupant les maisons de repos et de soins

- La Maison de repos et de soins La Résidence des Oliviers (Virton)
- La Maison de repos et de soins La Bouvière (Vielsalm)
- La Maison de repos et de soins Val des Séniors (Chanly)
- La Maison de repos Seniorie Sainte-Ode (Sainte-Ode)

EXTRA-HOSPITALIER (E.H.) dont l'objet est :

- d'assurer la prise en charge du secteur de la Santé Mentale regroupant la MSP d'Athus et les Habitations protégées gardant toutes deux leur statut d'ASBL. L'ensemble de leur personnel est repris par Vivalia et leur est refacturé intégralement. D'où le résultat nul du secteur Santé Mentale.
- de soutenir, organiser, coordonner et gérer toute initiative externe utile en relation avec le secteur hospitalier ne relevant pas des autres secteurs de Vivalia.

Regroupant en 2021 :

- les crèches
- l'hospitalisation à domicile (H.A.D.)
- l'e-santé

AIDE MÉDICALE URGENTE :

présentant les coûts et recettes de l'Aide Médicale Urgente déployée par les hôpitaux aigus en Province de Luxembourg.

La présentation sectorielle des comptes annuels de VIVALIA est constituée des bilans et comptes de résultats des 8 institutions (comptes annuels agrégés des 4 hôpitaux² et comptes annuels agrégés des 4 maisons de repos).

Les comptes consolidés, tels que repris au chapitre 4, seront publiés auprès de la Banque Nationale de Belgique sous le format légal du code des sociétés.

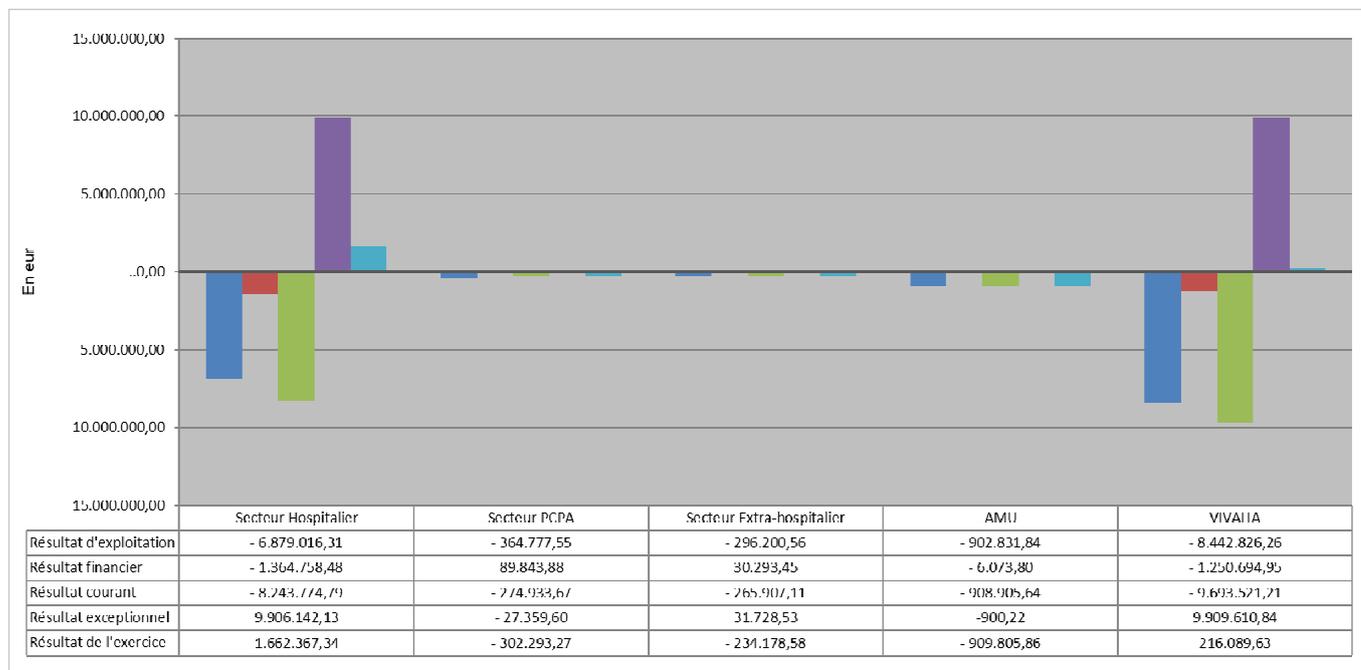
¹ Voir point 5. Points complémentaires

² En ce compris l'ex-AIOMS de Bastogne (cf. point 4 du présent rapport).

1.1. > VIVALIA (vue sectorielle)

Présentation des résultats par secteur

- Résultat d'exploitation ■ Résultat financier ■ Résultat courant
- Résultat exceptionnel ■ Résultat de l'exercice



Le résultat net de VIVALIA s'élève pour l'exercice 2021 à 216.089,63 € ventilé de la façon suivante

- Secteur Hospitalier : + 1.662.367,34 €
- Secteur P.C.P.A. : - 302.293,27 €
- Secteur Extra-hospitalier : - 234.178,58 €
- Secteur A.M.U. : - 909.805,86 €

Le résultat net de l'exercice 2021 est inférieur à celui de 2020 de 604.915,83 € soit une diminution de 73,68 %. Sa composition est significativement différente :

	2020	2021	ECART 2021 - 2020	ECART 2021 - 2020 (EN %)
Résultat d'exploitation	€ -5.185.379,74	€ -8.442.826,26	€ -3.257.446,52	62,82%
Résultat financier	€ -1.583.638,43	€ -1.250.694,95	€ 332.943,48	-21,02%
Résultat exceptionnel	€ 7.590.023,63	€ 9.909.610,84	€ 2.319.587,21	30,56%
Résultat de l'exercice	€ 821.005,46	€ 216.089,63	€ -604.915,83	-73,68%

En effet, le résultat d'exploitation négatif de 8.442.826,26 € diminue de 3.257.446,52 €. Les raisons de cette diminution sont expliquées au point 4.4 de ce rapport, la raison principale étant le provisionnement pour risques et charges divers.

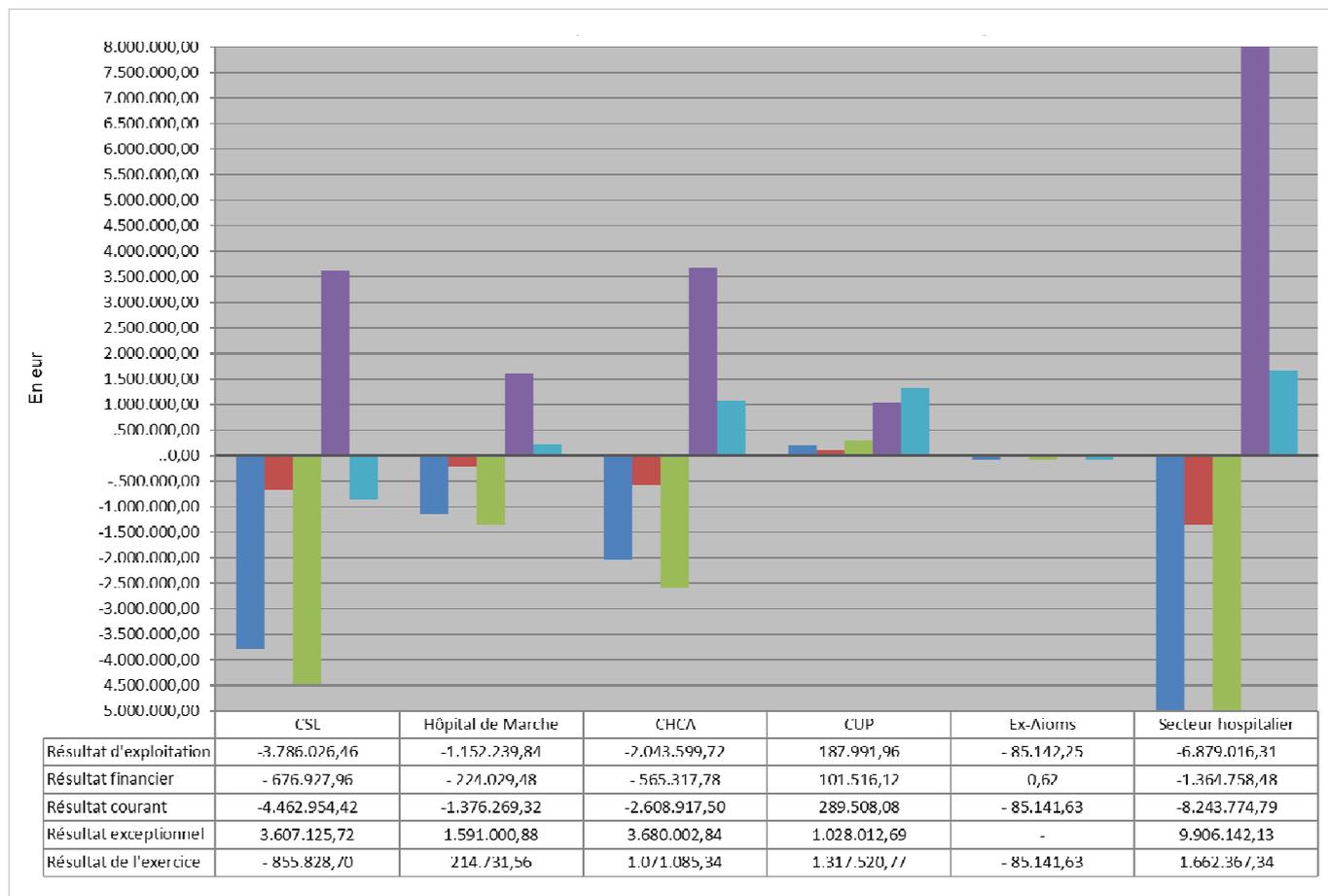
Le résultat financier négatif de 1.250.694,95 € s'améliore de 332.943,48 €.

Et le résultat exceptionnel de 9.909.610,84 € est en augmentation importante de 2.319.587,21 € par rapport à 2020. Les raisons de cette augmentation sont documentées au point 4.4.3. de ce rapport.

1.2. > SECTEUR HOSPITALIER

La composition du résultat du secteur hospitalier

- Résultat d'exploitation ■ Résultat financier ■ Résultat courant
- Résultat exceptionnel ■ Résultat de l'exercice



Suite au transfert de l'activité de l'hôpital de Bastogne vers l'agrément du CHCA au 1er juillet 2021, le résultat de l'hôpital de Marche comprend le résultat de l'hôpital de Marche ainsi que le résultat de l'hôpital de Bastogne pour le 1er semestre 2021. Le résultat du CHCA comprend le résultat de l'hôpital de Libramont ainsi que le résultat de l'hôpital de Bastogne pour le 2nd semestre 2021.

Le secteur hospitalier affiche un résultat net de **1.662.367,34 €** en diminution de 1.200.982,76 € par rapport à 2020 soit - 41,94 %.

La contribution des institutions au résultat positif du secteur hospitalier est la suivante :

CSL	- 51,48 %
Hôpital de Marche	12,92 %
CHCA	64,43 %
CUP	79,26%
Ex-Aioms de Bastogne	- 5,12%

L'Ex-Aioms de Bastogne est une entité dépourvue d'activité et de personnel dans laquelle sont enregistrées la provision pour pension du personnel ainsi que des provisions pour risques et charges de l'hôpital de Bastogne (avant fusion avec celui de Marche).

Pour rappel, les résultats du CHCA, des CSL et de l'Hôpital de Marche, tels qu'agrégés dans le résultat du secteur hospitalier, ne comprennent ni les coûts, ni les produits relatifs au secteur Extra-Hospitalier et à l'Aide Médicale Urgente (A.M.U.). Ceux-ci ont été externalisés et intégrés dans les comptes 2021 du secteur de l'A.M.U. et du secteur Extra-Hospitalier³.

³ Cf. point 1.4 et 1.5 du présent rapport.

COMPTES AGRÉGÉS DU SECTEUR HOSPITALIER

	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
<u>Section 1 : Bilan après répartition</u>			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	186 688 745,47	180 924 379,94
I Frais d'établissement	20	277 834,92	382 540,93
II Immobilisations incorporelles	21	1 005 348,19	1 864 451,20
III Immobilisations corporelles	22/27	185 391 122,29	178 662 947,74
A. Terrains et constructions	22	140 170 100,79	133 439 487,49
B. Matériel d'équipement médical	23	19 532 026,63	19 175 727,85
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	13 237 588,75	10 001 425,93
D. Location financement et droits similaires.....	25	10 527,00	15 790,50
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	12 440 879,12	16 030 515,97
IV Immobilisations financières	28	14 440,07	14 440,07
Actifs circulants	29/58	250 079 193,55	209 849 006,88
V Créances à plus d'un an	29	2 868 621,13	3 215 500,87
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	2 868 621,13	3 215 500,87
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	12 976 388,49	13 397 487,68
A. Approvisionnements et fournitures	31	12 976 388,49	13 397 487,68
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	155 910 479,63	124 517 881,71
A. Créances pour prestations	400/409	109 469 534,64	99 857 169,11
1. Patients	400/1	18 337 396,93	17 646 053,69
2. Organismes assureurs	402	85 480 677,92	78 931 665,66
3. Montant de rattrapage	403	3 391 525,56	5 522 704,02
4. Produits à recevoir	404/5	9 114 613,80	4 780 466,19
5. Autres créances pour prestations	406/9	-6 854 679,57	-7 023 720,45
B. Autres créances	41	46 440 944,99	24 660 712,60
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	429 815,47	726 815,57
2. Autres	411/16	16 153 135,76	13 521 993,19
3. Créances réciproques.....	416 059	29 857 993,76	10 411 903,84
VIII Placements de trésorerie	51/53	0,00	0,00
IX Valeurs disponibles	54/58	75 152 105,28	65 482 413,98
X Comptes de régularisation	490/1	3 171 599,02	3 235 722,64
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	436 767 939,02	390 773 386,82

PASSIF	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	103 698 232,25	104 207 925,55
I Apports	10/11	51 209 475,00	51 164 000,00
A. Capital	10	0,00	0,00
1. Capital souscrit	100	0,00	0,00
2. Capital à libérer	101	0,00	0,00
B. Apports hors capital	11	51 209 475,00	51 164 000,00
1. Apport disponible hors capital.....	110	0,00	0,00
2. Apport indisponible hors capital.....	111	51 209 475,00	51 164 000,00
2.1. Apport indisponible hors capital.....	111 900	51 209 475,00	51 209 475,00
2.2. Apport indisponible hors capital non appelé	111 901	0,00	-45 475,00
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	13 064 284,03	12 956 239,21
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	13 064 284,03	12 956 239,21
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	19 146 257,88	18 563 713,98
V Subsides d'investissement	15	20 278 215,34	21 523 972,36
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	65 150 552,54	48 265 083,41
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	2 897 247,06	2 989 277,62
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	2 472 958,74	2 564 413,36
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	59 780 346,74	42 711 392,43
Dettes	17/49	267 919 154,23	238 300 377,86
VIII Dettes à plus d'un an	17	87 528 883,70	107 462 652,28
A. Dettes financières	170/4	78 878 326,92	90 283 035,44
1. Emprunts subordonnés	170	2 173 470,39	2 173 470,39
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	76 704 856,53	88 109 565,05
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	546 302,74	546 302,74
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	8 104 254,04	16 633 314,10
IX Dettes à un an au plus	42/48	169 320 535,40	123 330 849,64
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	11 403 322,01	13 380 381,12
B. Dettes financières	43	1 820 008,55	1 763 752,85
1. Etablissements de crédit	430/4	1 820 008,55	1 763 752,85
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	98 383 671,37	75 338 069,85
1. Fournisseurs	440/444	49 387 803,34	38 277 323,07
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	31 957 897,35	18 649 261,32
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	17 019 097,80	18 397 710,91
5. Dettes courantes diverses	449	18 872,88	13 774,55
D. Acomptes reçus	46	26 003,42	9 869,48
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	12 988 287,43	12 729 848,36
1. Impôts	450/3	3 826 740,91	2 593 130,98
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	9 161 546,52	10 136 717,38
F. Autres dettes	47/48	44 699 242,62	20 108 927,98
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	20 661,32	20 970,48
4. Autres dettes diverses	489	13 117 315,51	10 345 759,22
5. Dettes réciproques	489 059	31 561 265,79	9 742 198,28
X Comptes de régularisation	492/3	11 069 735,13	7 506 875,94
TOTAL DU PASSIF	10/49	436 767 939,02	390 773 386,82

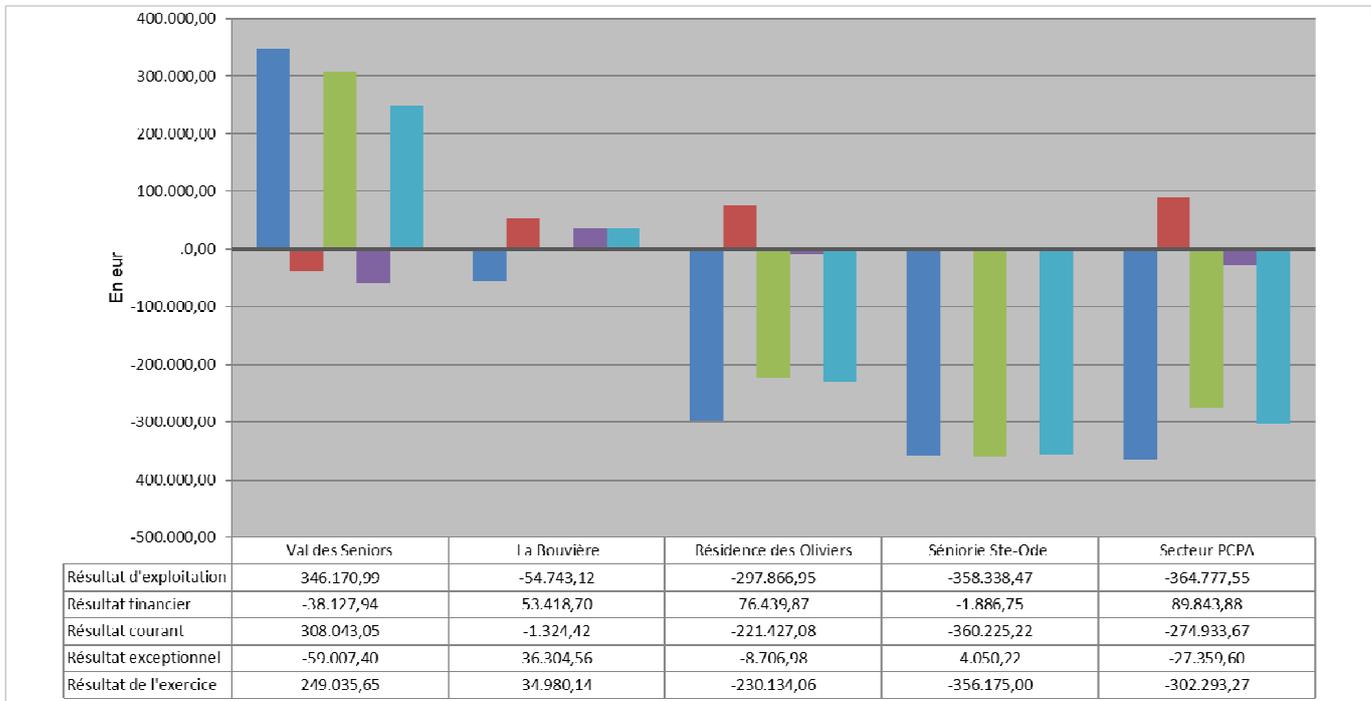
Section 2	Compte de résultats	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
I	Produits d'exploitation	70/74	390 861 425,16	373 064 941,09
A.	Chiffre d'affaires	70	370 096 197,35	351 343 626,27
1.	Prix de la journée d'hospitalisation	700	144 472 992,71	168 248 808,23
2.	Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	-13 352 229,23	-25 317 375,33
3.	Suppléments de chambre	702	1 449 889,00	1 445 475,00
4.	Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	21 616 131,92	20 002 951,40
5.	Produits accessoires	704	807 520,66	766 205,25
6.	Produits pharmaceutiques et assimilés	705	64 160 632,31	60 264 974,97
7.	Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	706	2 879 158,13	2 826 880,48
8.	Montant Global Prospectif.....	707	7 651 993,04	6 957 448,01
9.	Honoraires	708/709	140 410 108,81	116 148 258,26
B.	Production immobilisée	72	162 056,70	83 814,00
C.	Autres produits d'exploitation	74	20 603 171,11	21 637 500,82
1.	Subsides d'exploitation	740	467 650,00	473 484,28
2.	Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	741	0,00	0,00
3.	Autres	742/9	20 135 521,11	21 164 016,54
II	Coût des produits d'exploitation(-)	60/64	397 740 441,47	376 106 651,01
A.	Approvisionnements et fournitures	60	100 324 251,02	88 576 155,64
1.	Achats	600/8	100 329 848,68	91 325 610,21
2.	Variations de stock (augmentation - réduction)	609	-5 597,66	-2 749 454,57
B.	Services et fournitures accessoires	61	90 362 835,89	80 674 461,66
1.	Services et fournitures accessoires	610 / 616	22 484 855,52	20 340 312,20
2.	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	655 357,01	458 858,29
3.	Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	113 632,83	108 438,65
4.	Rétributions médecins.....	619	67 108 990,53	59 766 852,52
C.	Rémunérations et charges sociales	62	167 731 557,11	163 807 023,25
1.	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	431 320,48	217 051,57
2.	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	122 330 194,41	121 119 364,63
3.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	81 703,05	42 265,48
4.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	38 650 973,16	38 219 173,48
5.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7.	Autres frais du personnel médical	623 0	9 559,40	789,65
8.	Autres frais du personnel autre	623 1	6 161 682,48	4 129 938,39
9.	Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10.	Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11.	Provisions salariales du personnel médical	625 0	1 021,89	-325,60
12.	Provisions salariales du personnel autre	625 1	65 102,24	78 765,65
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	18 481 801,69	18 710 581,13
E.	Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	-169 040,88	-163 144,77
F. 1.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-6 888,31	786 566,19
2.	Provisions pour grosses réparations , gros entretiens	636/637	16 892 357,44	20 630 535,12
G.	Autres charges d'exploitation	64	4 123 567,51	3 084 472,79
1.	Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	67 422,15	53 949,94
2.	Autres charges d'exploitation	642/8	4 056 145,36	3 030 522,85
3.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III	Bénéfice d'exploitation(+)	70/64	0,00	0,00
	Perte d'exploitation(-)	64/70	-6 879 016,31	-3 041 709,92

Compte de résultats (suite)	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
IV Produits financiers	75	<u>1 557 957,15</u>	<u>1 596 362,37</u>
A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	-1 219,14
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	1 300 903,96	1 341 880,90
D. Autres produits financiers	754/759	257 053,19	254 482,08
V Charges financières (-)	65	<u>2 922 715,63</u>	<u>3 279 121,23</u>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	2 900 119,75	3 257 321,17
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	9,68
E. Charges crédits à court terme	656	10 310,34	9 331,97
F. Autres charges financières	657/9	12 285,54	12 458,41
VI Bénéfice courant (+)	70/65	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Perte courante (-)	65/70	<u>-8 243 774,79</u>	<u>-4 724 468,78</u>
VII Produits exceptionnels	76	<u>16 686 317,84</u>	<u>10 965 724,84</u>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	-0,61
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	2 495,89	7 580,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	107,03	133,53
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	16 683 714,92	10 958 011,31
VIII Charges exceptionnelles (-)	66	<u>6 780 175,71</u>	<u>3 377 905,96</u>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	16,76
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	0,00	18 476,00
	665/8	0,00	0,00
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	6 780 175,71	3 359 413,20
IX Bénéfice de l'exercice (+)	70/66	<u>1 662 367,34</u>	<u>2 863 350,10</u>
Perte de l'exercice (-)	66/70	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>

1.3. SECTEUR PCPA (Prise en Charge de la Personne Âgée)

La composition du résultat du secteur PCPA

- Résultat d'exploitation ■ Résultat financier ■ Résultat courant
- Résultat exceptionnel ■ Résultat de l'exercice



L'ensemble des institutions du secteur P.C.P.A. dégage un résultat net négatif de **302.293,27 €** qui s'améliore de 484.432,05 €, (soit + 61,58 %) par rapport à 2020.

La contribution des institutions au résultat négatif du secteur P.C.P.A. de VIVALIA est la suivante :

Val des Séniors	- 82,38 %
La Bouvière	- 11,57 %
Résidence des Oliviers	76,13 %
Séniorie Sainte-Ode	117,82 %

Le résultat d'exploitation négatif de 364.777,55 € est en amélioration de 476.855,90 €.



COMPTES AGRÉGÉS DU SECTEUR P.C.P.A.

	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
<u>Section 1 : Bilan après répartition</u>			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	52 425 762,61	44 141 909,00
I Frais d'établissement	20	156 074,37	80 292,08
II Immobilisations incorporelles	21	189 962,13	231 225,30
III Immobilisations corporelles	22/27	52 079 247,57	43 829 913,08
A. Terrains et constructions	22	42 045 757,52	26 405 555,13
B. Matériel d'équipement médical	23	6 441,86	13 137,31
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	2 907 216,25	1 528 746,03
D. Location financement et droits similaires.....	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	7 119 831,94	15 882 474,61
IV Immobilisations financières	28	478,54	478,54
Actifs circulants	29/58	3 543 243,78	15 578 568,12
V Créances à plus d'un an	29	8 409 849,07	8 979 389,31
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	8 409 849,07	8 979 389,31
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	132 069,51	76 014,48
A. Approvisionnements et fournitures	31	132 069,51	76 014,48
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	10 772 210,98	11 509 482,04
A. Créances pour prestations	400/409	2 259 367,19	1 799 032,47
1. Patients	400/1	1 544 869,70	992 107,64
2. Organismes assureurs	402	351 103,60	445 733,36
3. Montant de rattrapage	403	0,00	0,00
4. Produits à recevoir	404/5	7 782,68	20 122,70
5. Autres créances pour prestations	406/9	355 611,21	341 068,77
B. Autres créances	41	8 512 843,79	9 710 449,57
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,00
2. Autres	411/16	5 973 462,74	9 662 518,41
3. Créances réciproques.....	416 059	2 539 381,05	47 931,16
VIII Placements de trésorerie	51/53	448 596,75	448 596,75
IX Valeurs disponibles	54/58	-16 713 171,18	-5 993 171,72
X Comptes de régularisation	490/1	493 688,65	558 257,26
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	55 969 006,39	59 720 477,12

PASSIF	Codes	2021	2020
		(en €)	(en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	28 038 294,97	28 488 720,12
I Apport	10/11	2 649 875,00	2 647 500,00
A. Capital	10	0,00	0,00
1. Capital souscrit	100	0,00	0,00
2. Capital à libérer	101	0,00	0,00
B. Apports hors capital	11	2 649 875,00	2 647 500,00
1. Apport disponible hors capital.....	110	0,00	0,00
2. Apport indisponible hors capital.....	111	2 649 875,00	2 647 500,00
2.1. Apport indisponible hors capital.....	111 900	2 649 875,00	2 649 875,00
2.2. Apport indisponible hors capital non appelé	111 901	0,00	-2 375,00
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	389 023,95	389 023,95
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	389 023,95	389 023,95
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	1 084 553,91	1 084 553,91
V Subsides d'investissement	15	23 914 842,11	24 367 642,26
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	961 562,46	831 442,88
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	1 297,67	16 061,76
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	246 377,76	177 811,09
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	713 887,03	637 570,03
Dettes	17/49	26 969 148,96	30 400 314,12
VIII Dettes à plus d'un an	17	18 963 541,31	20 498 855,06
A. Dettes financières	170/4	18 963 541,31	20 498 855,06
1. Emprunts subordonnés	170	112 550,07	112 550,07
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	18 850 991,24	20 386 304,99
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX Dettes à un an au plus	42/48	7 325 611,40	9 344 825,35
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	1 535 313,75	1 508 598,34
B. Dettes financières	43	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit	430/4	0,00	0,00
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	1 875 193,01	3 641 219,41
1. Fournisseurs	440/444	1 875 193,01	3 641 219,41
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	0,00	0,00
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	248,00	498,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	1 482 638,08	2 059 824,25
1. Impôts	450/3	444 988,75	760 225,83
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	1 037 649,33	1 299 598,42
F. Autres dettes	47/48	2 432 218,56	2 134 685,35
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	-30,00	-10,00
4. Autres dettes diverses	489	1 596 139,54	1 417 058,63
5. Dettes réciproques	489 059	836 109,02	717 636,72
X Comptes de régularisation	492/3	679 996,25	556 633,71
TOTAL DU PASSIF	10/49	55 969 006,39	59 720 477,12

Section 2	Compte de résultats	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
I	Produits d'exploitation	70/74	17 716 410,48	17 406 636,70
	A. Chiffre d'affaires	70	14 085 125,29	13 719 051,19
	1. Prix de la journée d'hospitalisation	700	6 560 040,11	6 339 871,13
	2. Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
	3. Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
	4. Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	7 429 537,86	7 284 780,32
	5. Produits accessoires	704	95 547,32	94 399,74
	6. Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0,00	0,00
	7. Honoraires	708/709	0,00	0,00
	B. Production immobilisée	72	0,00	0,00
	C. Autres produits d'exploitation	74	3 631 285,19	3 687 585,51
	1. Subsidés d'exploitation	740	33 740,08	26 446,83
	2. Autres	742/9	3 597 545,11	3 661 138,68
II	Coût des produits d'exploitation	60/64	18 081 188,03	18 248 270,15
	A. Approvisionnements et fournitures	60	840 649,82	810 953,14
	1. Achats	600/8	896 704,85	815 349,81
	2. Variations de stock (augmentation - réduction)	609	-56 055,03	-4 396,67
	B. Services et fournitures accessoires	61	1 949 318,25	2 023 380,20
	1. Services et fournitures accessoires	610 / 616	1 772 824,10	1 802 811,04
	2. Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	132 590,41	131 113,20
	3. Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	0,00	0,00
	4. Rétributions médecins.....	619	43 903,74	89 455,96
	C. Rémunérations et charges sociales	62	13 618 571,99	13 426 678,07
	1. Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
	2. Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	10 125 969,98	10 084 320,57
	3. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	0,00	0,00
	4. Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	2 999 065,97	2 978 897,76
	5. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
	6. Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
	7. Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
	8. Autres frais du personnel autre	623 1	510 911,25	354 418,15
	9. Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
	10. Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
	11. Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
	12. Provisions salariales du personnel autre	625 1	-17 375,21	9 041,59
	D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1 429 954,27	1 424 580,38
	E. Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	-18 115,08	-42 885,69
	F. 1. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	-14 764,09	7 340,54
	2. Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	144 883,67	458 592,08
	G. Autres charges d'exploitation	64	130 689,20	139 631,43
	1 Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	48 889,53	21 052,78
	2 Autres charges d'exploitation	642/8	81 799,67	118 578,65
	3 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III	Bénéfice d'exploitation	70/64	0,00	0,00
	Perte d'exploitation	64/70	-364 777,55	-841 633,45

Compte de résultats (suite)	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
IV Produits financiers	75	<u>723 483,00</u>	<u>740 035,01</u>
A. Produits des immobilisations financières	750	4,37	21,82
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	723 180,71	739 090,94
D. Autres produits financiers	754/759	297,92	922,25
V Charges financières(-)	65	<u>633 639,12</u>	<u>664 609,79</u>
A. Charges des emprunts d'investissement	650	620 339,76	657 096,00
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
E. Charges crédits à court terme	656	11 831,23	7 111,87
F. Autres charges financières	657/9	1 468,13	401,92
VI Bénéfice courant(+)	70/65	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
Perte courante(-)	65/70	<u>-274 933,67</u>	<u>-766 208,23</u>
VII Produits exceptionnels	76	<u>156 978,02</u>	<u>82 981,80</u>
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	0,00	0,00
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	156 978,02	82 981,80
VIII Charges exceptionnelles(-)	66	<u>184 337,62</u>	<u>103 498,89</u>
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	0,00	0,00
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	665/8 669	0,00 184 337,62	0,00 103 498,89
IX Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	<u> </u>	<u> </u>
Perte de l'exercice(-)	66/70	<u>-302 293,27</u>	<u>-786 725,32</u>

1.4. > SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER

COMPTES AGRÉGÉS DU SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER⁴

	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
<u>Section 1 : Bilan après répartition</u>			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	0,00	0,00
I Frais d'établissement	20	0,00	0,00
II Immobilisations incorporelles	21	0,00	0,00
III Immobilisations corporelles	22/27	0,00	0,00
A. Terrains et constructions	22	0,00	0,00
B. Matériel d'équipement médical	23	0,00	0,00
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	0,00	0,00
D. Location financement et droits similaires.....	25	0,00	0,00
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	0,00	0,00
IV Immobilisations financières	28	0,00	0,00
Actifs circulants	29/58	0,00	0,00
V Créances à plus d'un an	29	0,00	0,00
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	0,00	0,00
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	0,00	0,00
A. Approvisionnements et fournitures	31	0,00	0,00
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	0,00	0,00
A. Créances pour prestations	400/409	0,00	0,00
1. Patients	400/1	0,00	0,00
2. Organismes assureurs	402	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	403	0,00	0,00
4. Produits à recevoir	404/5	0,00	0,00
5. Autres créances pour prestations	406/9	0,00	0,00
B. Autres créances	41	0,00	0,00
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	0,00	0,00
2. Autres	411/16	0,00	0,00
3. Créances réciproques.....	416 059	0,00	0,00
VIII Placements de trésorerie	51/53	0,00	0,00
IX Valeurs disponibles	54/58	0,00	0,00
X Comptes de régularisation	490/1	0,00	0,00
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	0,00	0,00

⁴ Pour des questions techniques, il a été impossible d'identifier la partie bilantaire du secteur Extra-Hospitalier.

PASSIF	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	0,00	0,00
I Apports	10/11	0,00	0,00
A. Capital	10	0,00	0,00
1. Capital souscrit	100	0,00	0,00
2. Capital à libérer	101	0,00	0,00
B. Apports hors capital	11	0,00	0,00
1. Apport disponible hors capital.....	110	0,00	0,00
2. Apport indisponible hors capital.....	111	0,00	0,00
2.1. Apport indisponible hors capital.....	111 900	0,00	0,00
2.2. Apport indisponible hors capital non appelé	111 901	0,00	0,00
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	0,00	0,00
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	0,00	0,00
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	0,00	0,00
V Subsidés d'investissement	15	0,00	0,00
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	0,00	0,00
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	0,00	0,00
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	0,00	0,00
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	0,00	0,00
Dettes	17/49	0,00	0,00
VIII Dettes à plus d'un an	17	0,00	0,00
A. Dettes financières	170/4	0,00	0,00
1. Emprunts subordonnés	170	0,00	0,00
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	0,00	0,00
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	0,00	0,00
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	0,00	0,00
IX Dettes à un an au plus	42/48	0,00	0,00
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	0,00	0,00
B. Dettes financières	43	0,00	0,00
1. Etablissements de crédit	430/4	0,00	0,00
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	0,00	0,00
1. Fournisseurs	440/444	0,00	0,00
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	0,00	0,00
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	0,00	0,00
5. Dettes courantes diverses	449	0,00	0,00
D. Acomptes reçus	46	0,00	0,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	0,00	0,00
1. Impôts	450/3	0,00	0,00
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	0,00	0,00
F. Autres dettes	47/48	0,00	0,00
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	0,00	0,00
4. Autres dettes diverses	489	0,00	0,00
5. Dettes réciproques	489 059	0,00	0,00
X Comptes de régularisation	492/3	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	10/49	0,00	0,00

Section 2	Compte de résultats	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
I	Produits d'exploitation	70/74	2 176 311,15	2 032 021,47
A.	Chiffre d'affaires	70	206 401,10	166 824,57
1.	Prix de la journée d'hospitalisation	700	206 401,10	166 824,57
2.	Rattrapage estimé de l'exercice en cours	701	0,00	0,00
3.	Suppléments de chambre	702	0,00	0,00
4.	Forfaits conventions I.N.A.M.I.	703	0,00	0,00
5.	Produits accessoires	704	0,00	0,00
6.	Produits pharmaceutiques et assimilés	705	0,00	0,00
7.	Honoraires	708/709	0,00	0,00
B.	Production immobilisée	72	0,00	0,00
C.	Autres produits d'exploitation	74	1 969 910,05	1 865 196,90
1.	Subsides d'exploitation	740	0,00	0,00
2.	Autres	742/9	1 969 910,05	1 865 196,90
II	Coût des produits d'exploitation	60/64	2 472 511,71	2 319 233,69
A.	Approvisionnements et fournitures	60	29 953,58	23 934,25
1.	Achats	600/8	29 953,58	23 934,25
2.	Variations de stock (augmentation - réduction)	609	0,00	0,00
B.	Services et fournitures accessoires	61	90 373,40	60 593,91
1.	Services et fournitures accessoires	610 / 616	56 564,92	33 126,27
2.	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	617	30 424,82	26 716,63
3.	Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	618	0,00	0,00
4.	Rétributions médecins.....	619	3 383,66	751,01
C.	Rémunérations et charges sociales	62	2 256 157,39	2 106 272,50
1.	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	620 0	0,00	0,00
2.	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	620 1	1 679 102,94	1 601 168,49
3.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	621 0	0,00	0,00
4.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	621 1	458 430,10	435 353,17
5.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	622 0	0,00	0,00
6.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	622 1	0,00	0,00
7.	Autres frais du personnel médical	623 0	0,00	0,00
8.	Autres frais du personnel autre	623 1	96 779,42	66 472,42
9.	Pensions de retraite et survie du personnel médical	624 0	0,00	0,00
10.	Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	624 1	0,00	0,00
11.	Provisions salariales du personnel médical	625 0	0,00	0,00
12.	Provisions salariales du personnel autre	625 1	21 844,93	3 278,42
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	94 987,34	89 533,06
E.	Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	631/4	0,00	0,00
F. 1.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	635	0,00	0,00
2.	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	636/637	0,00	0,00
G.	Autres charges d'exploitation	64	1 040,00	38 899,97
1.	Impôts et taxes relatives à l'exploitation	640	40,00	40,00
2.	Autres charges d'exploitation	642/8	1 000,00	38 859,97
3.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	0,00	0,00
III	Bénéfice d'exploitation	70/64	0,00	0,00
	Perte d'exploitation	64/70	-296 200,56	-287 212,22

Compte de résultats (suite)	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
IV Produits financiers	75	30 293,45	30 294,06
A. Produits des immobilisations financières	750	0,00	0,00
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752		
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	30 293,45	30 293,45
D. Autres produits financiers	754/759	0,00	0,61
V Charges financières(-)	65	0,00	0,53
A. Charges des emprunts d'investissement	650	0,00	0,00
B. 1. Dot.aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change , écarts de conversion	654/5	0,00	0,00
E. Charges crédits à court terme	656	0,00	0,00
F. Autres charges financières	657/9	0,00	0,53
VI Bénéfice courant(+)	70/65	0,00	0,00
Perte courante(-)	65/70	-265 907,11	-256 918,69
VII Produits exceptionnels	76	37 743,10	32 863,62
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	0,00	0,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	0,00	0,00
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	37 743,10	32 863,62
VIII Charges exceptionnelles(-)	66	6 014,57	3 436,17
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	0,00
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664	0,00	0,00
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	665/8 669	6 014,57	3 436,17
IX Bénéfice de l'exercice(+)	70/66	0,00	0,00
Perte de l'exercice(-)	66/70	-234 178,58	-227 491,24

1.5. > SECTEUR A.M.U. (Aide Médicale Urgente)

VIVALIA A.M.U.

1 ■ PRODUITS	2.279.313,01
BMF (sous partie B4 : SMUR)	1.280.862,21
BMF (sous partie B4 : enregistrement SMUR)	79.478,06
BMF (PIT)	240.000,00
Subvention complémentaire PIT	432.585,26
Honoraires SMUR	157.799,04
Autres produits	88.588,44
2 ■ CHARGES DIRECTES	7.165.333,30
Permanence personnel infirmier	2.985.168,19
Permanence personnel médical	3.202.988,25
Autres coûts directs	977.176,86
3 ■ COÛTS INDIRECTS	360.000,00
4 ■ RÉSULTAT	- 5.246.020,29
5 ■ COTISATION AMU PRÉLEVÉE	4.336.214,43
6 ■ RÉSULTAT DU SECTEUR AMU	- 909.805,86

Le résultat du secteur A.M.U. est déficitaire et s'élève à **909.805,86 €**. Diminution du déficit de 118.322,22€ par rapport à 2020.

Depuis le 1er juillet 2020, les véhicules rapides (PIT) sont remplacés par des ambulances aux départs des PIT de Bouillon et de Virton en application de la législation fédérale.

L'amélioration du résultat s'explique notamment par :

- subvention complémentaire PIT ambulance du SPF Santé Publique (+ 19.478,94 €)
- facturation « contact patient PIT » (+ 39.455,19 €)
- indexation de la cotisation des associés qui a été portée en 2021 de 4.308.590,20 € à 4.336.214,43 € (+ 27.624,23 €)
- indexation du BMF (+ 21.341,54 €)
- diminution du coût de service de transport urgent des malades suite à la nouvelle convention signée en 2020 avec la Croix-Rouge (- 32.951,58 €)
- diminution du coût de l'équipe infirmière suite à l'arrivée de jeunes recrutés (- 41.635,89 €)
- diminution du coût d'approvisionnement et fourniture grâce aux stocks « Covid » constitués en 2020 (- 37.826,36 €)
- diminution du coût de leasing des véhicules (- 35.730,64 €)

qui compense l'augmentation des charges liées :

- à la reprise des véhicules en fin de leasing (+ 56.636,71 €)
- à l'augmentation des frais généraux et coût d'entretien (+ 47.259,14 €)
- à la croissance de la rétribution des urgentistes (+ 20.258,99 €)
- à la diminution des honoraires liés aux sorties de SMURS (- 20.787,61 €).

■ 2

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation appliquées sont celles qui ont été validées par le Conseil d'administration de Vivalia du 28 avril 2010, du 17 novembre 2010 et du 5 avril 2011.



2.1. > SEUIL D'IMMOBILISATION

Les règles d'évaluation relatives aux immobilisations corporelles observées et adoptées pour la clôture des comptes prévoient un seuil d'activation de 1.250 € TVAC l'unité (hors matériel informatique).

A. Matériel informatique

- Pas de seuil pour l'immobilisation comptable du matériel informatique (ordinateurs, imprimantes,...) ;
- Durée d'amortissement : 5 ans ;
- L'acquisition de petits matériels informatiques, de pièces de rechange ou d'accessoires, dont le montant n'est pas significatif, ne doit pas faire l'objet d'inscription en bien.

B. Licences/logiciels informatiques en ce compris les développements internes et externes

- Pour tout achat d'un logiciel et/ou d'une (ou plusieurs) licence(s), le coût global sera immobilisé ;
- Durée d'amortissement : 3 ans.

C. Travaux d'entretien relatifs aux bâtiments

- Les travaux d'entretien de bâtiments (GTE) sont immobilisables ;
- Le coût des heures du personnel consacré à ces travaux est immobilisé également (production immobilisée) ;
- Durée d'amortissement : 10 ans.

D. Achats groupés de matériels dont le prix d'achat unitaire est inférieur au seuil de 1.250 € TVAC/unité

- Les achats groupés de « petits » matériels, dont la destination est assimilable à un investissement, doivent être considérés globalement (lots) et inscrits en immobilisations, dans la mesure où il s'agit d'une destination identique (consultations, service, ...) ;
- Durée d'amortissement : 10 ans pour le mobilier et le matériel non médical.

E. Petit matériel du bloc opératoire et infirmier

- Les achats de petits matériels pourront être effectués par regroupement en lots pour un montant global supérieur au seuil de 1.250 € TVAC.

F. Matériel d'occasion

- Amortissement à partir du premier du mois qui suit l'achat (date facture) sur base de la durée résiduelle estimée. Chaque dossier sera transmis aux Réviseurs d'entreprises certifiant les comptes annuels.

2.2. RÉDUCTIONS DE VALEURS ACTÉES SUR CRÉANCES DOUTEUSES

Suite à la décision du Conseil d'administration du 29 mars 2022, un montant de créances irrécouvrables pour VIVALIA a été acté en réduction de valeur pour l'exercice 2021. Il s'agit de créances liées aux patients (1.306.756,82 €), aux organismes assureurs (6.127,07 €), aux assurances (355.270,29 €) et autres (12.364,28 €) pour un montant total de 1.680.518,46 €.

Créances irrécouvrables au 31.12.2021 : utilisation de la provision pour créances douteuses

	VIVALIA								
	CHCA	CSL	CUP	Hôpital Marche	Résidence des Oliviers	La Bouvière	Val des Seniors	Séniorie Ste-Ode	TOTAL
Patients	€ 118.422,66	€ 758.685,22	€ 56.307,65	€ 363.317,66	€ 517,68	€ 2.539,72	€ 6.250,11	€ 716,12	€ 1.306.756,82
Mutuelles	€ 2.643,35	€ -	€ -	€ 3.483,72	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 6.127,07
Assurances	€ 339,51	€ 352.323,82	€ 692,96	€ 1.914,00	€ -	€ -	€ -	€ -	€ 355.270,29
Autres	€ 3.422,24	€ 5.254,53	€ 1.000,00	€ 2.174,58	€ -	€ -	€ 511,93	€ -	€ 12.364,28
TOTAL	€ 124.827,76	€ 1.116.263,57	€ 58.000,61	€ 370.890,96	€ 517,68	€ 2.539,72	€ 6.762,04	€ 716,12	€ 1.680.518,46





■ 3

EVALUATION
DES RISQUES

La loi de financement des pensions du secteur public de 2011 a un impact financier non négligeable sur les coûts futurs de Vivalia.

Chaque année, une cotisation dite de « responsabilisation » est calculée. Celle-ci est destinée à couvrir la différence entre les cotisations versées pour les agents statutaires actifs et les montants décaissés par l'Office des Pensions pour les agents retraités.

Une dotation de provision pour la cotisation de responsabilisation a été actée à concurrence de 7.590.954,68 € couvrant les années 2021 à 2026 sur base de la dernière estimation du SPF Pension⁵ pour le secteur hospitalier et sur base de l'estimation du SPF Pension de 05/2018 pour le secteur PCPA.

⁵ Dernière estimation communiquée en date du 02 décembre 2021.





■ 4

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

La consolidation comptable consiste à établir les états financiers de l'Intercommunale VIVALIA sur base des états financiers de chacune des institutions qui la composent⁶.

Les états financiers consolidés (bilans, comptes de résultats et annexes légales) sont ceux publiés annuellement après approbation par l'Assemblée générale de VIVALIA.

Le principe de consolidation appliqué consiste à agréger les comptes des différentes entités constituant VIVALIA tout en éliminant les créances, dettes, charges et produits réciproques comptabilisés entre les différentes institutions de l'Intercommunale.

Notons que les résultats d'exploitation, financier, courant et exceptionnel présentés ci-après diffèrent quelque peu de la présentation sectorielle (point 1 du présent rapport) en raison de l'élimination des produits et charges réciproques selon le principe de consolidation expliqué ci-dessus.

Le résultat net de VIVALIA est bien entendu identique dans les deux présentations.

⁶ Cf. point 1 du présent rapport.



4.1. > BILAN CONSOLIDÉ AU 31.12.2021

	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
Section 1 : Bilan après répartition			
ACTIF			
Actifs immobilisés	20/28	239 114 508,08	225 066 288,94
I Frais d'établissement	20	433 909,29	462 833,01
II Immobilisations incorporelles	21	1 195 310,32	2 095 676,50
III Immobilisations corporelles	22/27	237 470 369,86	222 492 860,82
A. Terrains et constructions	22	182 215 858,31	159 845 042,62
B. Matériel d'équipement médical	23	19 538 468,49	19 188 865,16
C. Matériel d'équip. non médical et mobilier.....	24	16 144 805,00	11 530 171,96
D. Location financement et droits similaires.....	25	10 527,00	15 790,50
E. Autres immobilisations corporelles	26	0,00	0,00
F. Immobil. en cours et acomptes versés	27	19 560 711,06	31 912 990,58
IV Immobilisations financières	28	14 918,61	14 918,61
Actifs circulants	29/58	221 225 062,52	214 967 740,00
V Créances à plus d'un an	29	11 278 470,20	12 194 890,18
A. Créances pour prestations	290	0,00	0,00
B. Autres créances	291	11 278 470,20	12 194 890,18
VI Stocks et commandes en cours d'exécution	30/37	13 108 458,00	13 473 502,16
A. Approvisionnements et fournitures	31	13 108 458,00	13 473 502,16
B. Acomptes versés sur achats pour stocks	36	0,00	0,00
C. Commandes en cours d'exécution	37	0,00	0,00
VII Créances à un an au plus	40/41	134 285 315,80	125 567 528,75
A. Créances pour prestations	400/409	111 728 901,83	101 656 201,58
1. Patients	400/1	19 882 266,63	18 638 161,33
2. Organismes assureurs	402	85 831 781,52	79 377 399,02
3. Montant de rattrapage	403	3 391 525,56	5 522 704,02
4. Produits à recevoir	404/5	9 122 396,48	4 800 588,89
5. Autres créances pour prestations	406/9	-6 499 068,36	-6 682 651,68
B. Autres créances	41	22 556 413,97	23 911 327,17
1. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	415	429 815,47	726 815,57
2. Autres	411/16	22 126 598,50	23 184 511,60
2.2 Créances réciproques	416 059	0,00	0,00
VIII Placements de trésorerie	51/53	448 596,75	448 596,75
IX Valeurs disponibles	54/58	58 438 934,10	59 489 242,26
X Comptes de régularisation	490/1	3 665 287,67	3 793 979,90
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	460 339 570,60	440 034 028,94

PASSIF	Codes	2021 (en €)	2020 (en €)
Capitaux propres	10 à 15-18	131.736.527,22	132.696.645,67
I Apport	10/11	53.859.350,00	53.811.500,00
A. Capital	10	0,00	0,00
1. Capital souscrit	100	0,00	0,00
2. Capital à libérer	101	0,00	0,00
B. Apports hors capital	11	53.859.350,00	53.811.500,00
1. Apport disponible hors capital	110	0,00	0,00
2. Apport indisponible hors capital	111	53.859.350,00	53.811.500,00
2.1. Apport indisponible hors capital	111.900	53.859.350,00	53.859.350,00
2.2. Apport indisponible hors capital non appelé	111.901	0,00	-47.850,00
II Plus-values de réévaluation	12	0,00	0,00
III Réserves	13	13.453.307,98	13.345.263,16
A. Réserve légale	130	0,00	0,00
B. Réserves indisponibles	131	13.453.307,98	13.345.263,16
C. Réserves disponibles	133	0,00	0,00
IV Résultat reporté	14	29.230.811,79	19.648.267,89
V Subsidés d'investissement	15	44.193.057,45	45.891.614,62
VI Primes de fermeture	18	0,00	0,00
VII Provisions pour risques et charges	16	66.112.115,00	49.096.526,29
A. Provisions pour pensions et obligations similaires	160	2.898.544,73	3.005.339,38
B. Provisions pour gros travaux d'entretien	162	0,00	0,00
C. Provisions pour arriérés de rémunérations	163	2.719.336,50	2.742.224,45
D. Provisions pour autres risques et charges	164/169	60.494.233,77	43.348.962,46
Dettes	17/49	262.490.928,38	258.240.856,98
VIII Dettes à plus d'un an	17	106.492.425,01	127.961.507,34
A. Dettes financières	170/4	97.841.868,23	110.781.890,50
1. Emprunts subordonnés	170	2.286.020,46	2.286.020,46
2. Emprunts obligatoires non subordonnés ..	171	0,00	0,00
3. Dettes de location-financement et assimilées	172	0,00	0,00
4. Etablissements de crédit	173	95.555.847,77	108.495.870,04
5. Autres emprunts	174	0,00	0,00
B. Dettes relatives aux achats de biens et services	175	0,00	0,00
C. Avances SPF Santé Publique	177	546.302,74	546.302,74
D. Cautionnements reçus en numéraire	178	0,00	0,00
E. Dettes diverses	179	8.104.254,04	16.633.314,10
IX Dettes à un an au plus	42/48	144.248.771,99	122.215.839,99
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	12.938.635,76	14.888.979,46
B. Dettes financières	43	1.820.008,55	1.763.752,85
1. Etablissements de crédit	430/4	1.820.008,55	1.763.752,85
2. Autres emprunts	435/9	0,00	0,00
C. Dettes courantes	44	100.258.864,38	78.979.280,26
1. Fournisseurs	440/444	51.262.996,35	41.918.542,48
2. Effets à payer	441	0,00	0,00
3. Montant de rattrapage	443	31.957.897,35	18.649.281,32
4. Médecins, dentistes, personnel soignant et para-médicaux	445	17.019.097,90	18.397.710,91
5. Dettes courantes diverses	449	18.872,88	13.774,55
D. Acomptes reçus	46	26.251,42	10.367,48
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	14.470.925,51	14.789.672,61
1. Impôts	450/3	4.271.729,66	3.353.356,81
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	10.199.195,85	11.436.315,80
F. Autres dettes	47/48	14.734.088,37	11.783.778,33
1. Dettes découlant de l'affectation du résultat	47	0,00	0,00
2. Dépôts patients reçus en numéraire	481	0,00	0,00
3. Cautionnement	488	20.631,32	20.960,48
4. Autres dettes diverses	489	14.713.455,05	11.762.817,85
5. Dettes réciproques	489.059	0,00	0,00
X Comptes de régularisation	492/3	11.749.731,38	8.063.509,65
TOTAL DU PASSIF	10/49	460.339.570,60	440.034.028,94

4.2. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

La somme du bilan au 31/12/2021 s'élève à 460.339.570,60 € et est en augmentation de 20.305.541,66 € (+ 4,61 %) par rapport à l'exercice précédent. Les principaux facteurs explicatifs de cette évolution sont commentés dans les paragraphes suivants.

4.2.1 >> COMPTES D'ACTIF

Immobilisations incorporelles

(diminution de 900.366,18 € soit - 42,96 %).

Immobilisations corporelles

(augmentation de 14.977.509,04 € soit + 6,73 %)

- Le poste 22 «**Terrains et constructions**» augmente de 22.370.815,69 € (+ 14,00 %), en raison notamment des mises en exploitation en 2021, de la nouvelle maison de repos «La résidence des Oliviers » et de la nouvelle aile du B6 à l'hôpital de Marche.
- Le poste 23 «**Matériel d'équipement médical**» augmente de 349.603,33 € (+ 1,82 %)
- Le poste 24 «**Matériel d'équipement non médical et mobilier**» augmente de 4.614.633,04 € (+ 40,02 %), notamment en raison de l'acquisition de mobilier pour les nouvelles infrastructures mises en exploitation en 2021.
- Le poste 27 «**Immobilisations en cours**» diminue de 12.352.279,52 € (- 38,71 %) suite aux divers chantiers en cours fin 2020, mis en exploitation en 2021.

Créances à plus d'un an

(diminution de 916.419,98 € soit - 7,51 %) suite à son reclassement dans la rubrique 416 «Autres créances ».

Créances à un an au plus

(augmentation de 8.717.787,05 € soit + 6,94 %)

- Le poste 400/1 «**Créances patients**» augmente de 1.244.105,30 € (+ 6,68 %) en raison de l'augmentation des factures impayées et des demandes de paiements fractionnés.
- Le poste 402 «**Créances organismes assureurs**» augmente de 6.454.382,50 € (+ 8,13 %) en raison de l'évolution de la partie fixe OA (BMF : douzièmes).
- Le poste 403 «**Montant de rattrapages**» diminue de 2.131.178,46 € (- 38,59 %).
- Le poste 404/405 «**Produits à recevoir**» augmente de 4.321.807,59 € (+ 90,03 %).
- Le poste 406/409 «**Autres créances pour prestations**» augmente de 183.583,32 € (+ 2,75 %).
- Le poste 411/16 «**Autres créances - Autres**» diminue de 1.057.913,10 € (- 4,56 %).

Valeurs disponibles

- Le poste 54/58 «**Valeurs disponibles**» diminue de 1.050.308,16 € (- 1,77 %), en raison de la dégradation du résultat d'exploitation.

Comptes de régularisation

- Le poste 490/1 «**Comptes de régularisation**» diminue de 128.692,23 € (- 3,39 %).

4.2.2 >> COMPTES DE PASSIF

Capitaux propres

(diminution de 960.118,45 € soit - 0,72 %)

- Le poste 131 «**Réserves indisponibles**» augmente de 108.044,82 € (+ 0,81 %) suite à l'affectation des résultats 2021.
- Le poste 14 «**Résultat reporté**» augmente de 582.543,90 € (+ 2,96 %) suite à l'affectation des résultats 2021.
- Le poste 15 «**Subsides d'investissement**» diminue de 1.698.557,17 € (- 3,70 %).

Provisions

(augmentation de 17.015.588,71 € soit + 34,66 %)

- Provisions pour risques et charges divers : + 12.275.678,34 €
 - ▶ Provisions pour litiges médecins : + 4.802.939,84 €
 - ▶ Provisions autres risques et charges : + 7.472.738,50 €
- Provisions en matière de ressources humaines (pensions, prépensions, autres mesures en faveur du personnel,...) + 4.739.910,37 € dont la provision complémentaire (dotation - utilisation) pour la cotisation de responsabilisation pour le personnel statutaire, soit + 4.748.627,92 €.

Dettes à plus d'un an

(diminution de 21.469.082,33 € soit - 16,78 %)

- Le poste 173 «**Etablissements de crédit à plus d'un an** » diminue de 12.940.022,27 € soit - 11,93 % suite à son reclassement dans la rubrique 423 «**Etablissements de crédit échéant dans l'année**».
- Le poste 179 «**Dettes diverses**» diminue de 8.529.060,06 € soit - 51,28 % représentant les rattrapages estimés dans le cadre de la pandémie COVID 19 (Révision prévue en 2023) entre l'avance reçue du Fédéral et l'estimation des montants acquis.

Dettes à un an au plus

(augmentation de 22.032.932,00 € soit + 18,03 %)

- Le poste 42 «**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**» diminue de 1.950.343,70 € (- 13,10 %).
- Le poste 44 «**Dettes courantes**» augmente de 21.279.575,12 € (+ 26,94 %) en raison de l'augmentation des dettes fournisseurs de + 9.344.453,87 € (+ 22,29 %), du montant de rattrapage (poste 443) de + 13.308.636,03 € (+ 71,36 %), atténué par la diminution du poste 445 «**dettes médecins, dentistes, personnel soignant et paramédicaux** » de 1.378.613,11 € (- 7,49 %).
- Le poste 45 «**Dettes fiscales, salariales et sociales**» diminue de 318.747,10 € (- 2,16 %).
- Le poste 489 «**Autres dettes diverses**» augmente de 2.950.637,20 € (+ 25,08 %).

Comptes de régularisation

- Le poste 492/3 «**Comptes de régularisation**» augmente de 3.686.221,73 € (+ 45,71 %).



4.3. > COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ AU 31.12.2021

Section 2	Compte de résultats	2021 (en €)	2020 (en €)																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
I	Produits d'exploitation	414 115 358,52	396 586 908,99																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	70/74																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
A.	Chiffre d'affaires	386 053 447,86	366 917 624,75																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
1.	Prix de la journée d'hospitalisation	152 839 774,19	176 334 502,66																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
2.	Rattrapage estimé de l'exercice en cours	-13 352 229,23	-25 317 375,33																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
3.	Suppléments de chambre	1 449 889,00	1 445 475,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
4.	Forfaits conventions I.N.A.M.I.	29 045 883,90	27 287 731,72																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
5.	Produits accessoires	986 997,21	905 079,03																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
6.	Produits pharmaceutiques et assimilés	64 127 998,06	60 221 789,68																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
7.	Financement de l'entité fédérée - Prix d'hébergement	2 879 167,17	2 826 880,48																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
8.	Montant Global Prospectif.....	7 651 993,04	6 957 448,01																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
7.	Honoraires	140 423 974,52	116 256 093,50																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
708/709																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
B.	Production immobilisée	162 056,70	83 814,00	72				C.	Autres produits d'exploitation	27 899 853,96	29 585 470,24	74				1.	Subsides d'exploitation	501 390,08	501 446,83	740				2.	Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	0,00	0,00	741				3.	Autres	27 398 463,88	29 084 023,41	742/9				II	Coût des produits d'exploitation	422 558 116,64	401 772 288,73		60/64			A.	Approvisionnements et fournitures	101 131 331,78	89 405 336,06	60				1.	Achats	101 192 984,47	92 159 187,30	600/8				2.	Variations de stock (augmentation - réduction)	-61 652,69	-2 753 851,24	609				B.	Services et fournitures accessoires	93 710 214,46	84 864 262,70	61				1.	Services et fournitures accessoires	22 118 379,98	20 726 221,10	610 / 616				2.	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	1 118 935,47	989 814,20	617				3.	Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	113 632,83	108 438,65	618				4.	Rétributions médecins.....	70 359 266,18	63 039 788,75	619				C.	Rémunérations et charges sociales	186 563 192,44	182 330 418,32	62				1.	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	431 320,48	217 051,57	620 0				2.	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	137 097 357,58	135 805 339,15	620 1				3.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	81 703,05	42 265,48	621 0				4.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	42 102 717,46	41 625 918,23	621 1				5.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	0,00	0,00	622 0				6.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	0,00	0,00	622 1				7.	Autres frais du personnel médical	9 559,40	789,65	623 0				8.	Autres frais du personnel autre	6 768 235,67	4 549 855,13	623 1				9.	Pensions de retraite et survie du personnel médical	0,00	0,00	624 0				10.	Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	0,00	0,00	624 1				11.	Provisions salariales du personnel médical	1 021,89	-325,60	625 0				12.	Provisions salariales du personnel autre	71 276,91	89 524,71	625 1				D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	20 080 404,48	20 241 719,04	630				E.	Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	-187 155,96	-206 030,46	631/4				F. 1.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	-21 652,40	793 906,73	635				2.	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	17 037 241,11	21 089 127,20	636/637				G.	Autres charges d'exploitation	4 244 540,73	3 253 549,14	64				1.	Impôts et taxes relatives à l'exploitation	116 351,68	75 042,72	640				2.	Autres charges d'exploitation	4 128 189,05	3 178 506,42	642/8				3.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00	0,00	649				III	Bénéfice d'exploitation	0,00	0,00		70/64				Perte d'exploitation	-8 442 758,12	-5 185 379,74		64/70		
72																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
C.	Autres produits d'exploitation	27 899 853,96	29 585 470,24																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
74																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1.	Subsides d'exploitation	501 390,08	501 446,83																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
740																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2.	Financement forfaitaire de l'infrastructure de l'entité fédérée	0,00	0,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
741																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
3.	Autres	27 398 463,88	29 084 023,41																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
742/9																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
II	Coût des produits d'exploitation	422 558 116,64	401 772 288,73																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	60/64																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
A.	Approvisionnements et fournitures	101 131 331,78	89 405 336,06																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
60																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1.	Achats	101 192 984,47	92 159 187,30																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
600/8																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2.	Variations de stock (augmentation - réduction)	-61 652,69	-2 753 851,24																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
609																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
B.	Services et fournitures accessoires	93 710 214,46	84 864 262,70																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
61																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1.	Services et fournitures accessoires	22 118 379,98	20 726 221,10																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
610 / 616																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2.	Personnel intérimaire et personnel mis à disposition	1 118 935,47	989 814,20																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
617																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
3.	Rémunérations, primes pour assurances qui ne sont pas attribuées en vertu d'un contrat de travail	113 632,83	108 438,65																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
618																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
4.	Rétributions médecins.....	70 359 266,18	63 039 788,75																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
619																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
C.	Rémunérations et charges sociales	186 563 192,44	182 330 418,32																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
62																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1.	Rémunérations et avantages sociaux directs du personnel médical	431 320,48	217 051,57																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
620 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2.	Rémunérations et avantages sociaux du personnel autre	137 097 357,58	135 805 339,15																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
620 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
3.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel médical	81 703,05	42 265,48																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
621 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
4.	Cotisations patronales d'assurances sociales du personnel autre	42 102 717,46	41 625 918,23																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
621 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
5.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel médical	0,00	0,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
622 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
6.	Primes patronales pour assurances extra légales du personnel autre	0,00	0,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
622 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
7.	Autres frais du personnel médical	9 559,40	789,65																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
623 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
8.	Autres frais du personnel autre	6 768 235,67	4 549 855,13																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
623 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
9.	Pensions de retraite et survie du personnel médical	0,00	0,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
624 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
10.	Pensions de retraite et survie du personnel médical autre	0,00	0,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
624 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
11.	Provisions salariales du personnel médical	1 021,89	-325,60																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
625 0																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
12.	Provisions salariales du personnel autre	71 276,91	89 524,71																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
625 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
D.	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	20 080 404,48	20 241 719,04																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
630																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
E.	Réductions de valeur sur actifs circulants (dotations +, reprises -)	-187 155,96	-206 030,46																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
631/4																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
F. 1.	Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -)	-21 652,40	793 906,73																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
635																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2.	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	17 037 241,11	21 089 127,20																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
636/637																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
G.	Autres charges d'exploitation	4 244 540,73	3 253 549,14																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
64																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
1.	Impôts et taxes relatives à l'exploitation	116 351,68	75 042,72																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
640																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
2.	Autres charges d'exploitation	4 128 189,05	3 178 506,42																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
642/8																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
3.	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	0,00	0,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
649																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
III	Bénéfice d'exploitation	0,00	0,00																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	70/64																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Perte d'exploitation	-8 442 758,12	-5 185 379,74																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	64/70																																																																																																																																																																																																																																																																																																						

Compte de résultats (suite)		2021 (en €)	2020 (en €)
IV Produits financiers	75	2 312 667,67	2 367 625,51
A. Produits des immobilisations financières	750	4,37	21,82
B. 1. Produits des actifs circulants	751	0,00	0,00
2. Plus-values sur réalisation d'actifs circulants	752	0,00	0,00
C. Subsidés en capital et en intérêts	753	2 055 312,19	2 112 199,36
D. Autres produits financiers	754/759	257 351,11	255 404,33
V Charges financières (-)	65	3 563 362,62	3 951 263,94
A. Charges des emprunts d'investissement	650	3 527 467,38	3 921 949,56
B. 1. Dot. aux réductions de valeur sur actifs circulants	6510	0,00	0,00
2. Reprises de réductions de valeur sur actifs circulants	6511	0,00	0,00
C. Moins-values sur réalisation d'actifs circulants	652	0,00	0,00
D. Différences de change, écarts de conversion	654/5	0,00	9,68
E. Charges crédits à court terme	656	22 141,57	16 443,84
F. Autres charges financières	657/9	13 753,67	12 860,86
VI Bénéfice courant (+)	70/65	0,00	0,00
Perte courante (-)	65/70	-9 693 453,07	-6 769 018,17
VII Produits exceptionnels	76	16 866 614,16	11 045 893,07
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	0,00	0,00
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	0,00	0,00
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762	0,00	0,00
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763	2 495,89	7 580,00
E. Autres produits exceptionnels de l'exercice	764/8	107,03	133,53
F. Produits afférents aux exercices antérieurs	769	16 864 011,24	11 038 179,54
VIII Charges exceptionnelles (-)	66	6 957 071,46	3 455 869,44
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	0,00	0,00
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	0,00	0,00
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662	0,00	0,00
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	0,00	16,76
E. Autres charges exceptionnelles de l'exercice	664/8	0,00	18 476,00
F. Charges afférentes aux exercices antérieurs	669	6 957 071,46	3 437 376,68
IX Bénéfice de l'exercice (+)	70/66	216 089,63	821 005,46
Perte de l'exercice (-)	66/70	0,00	0,00
Affectations et prélèvements		2021	2020
A. Bénéfice à affecter	70/69	19 864 357,52	19 121 279,02
Perte à affecter	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/66	216 089,63	821 005,46
Perte de l'exercice à affecter(-)	66/70	0,00	0,00
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790	19 648 267,89	18 300 273,56
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690		
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	0,00	0,00
1. Sur dotations apports et dons en capital	791		
2. Sur les réserves	792		
C. Dotations aux réserves (-)	691/2	-108 044,82	-410 502,73
D. Résultat à reporter		-20 230 811,79	-19 648 267,89
1. Bénéfice à reporter(-)	693	-20 230 811,79	-19 648 267,89
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention de tiers dans la perte	794	474 499,09	937 491,60

4.4. > COMMENTAIRES SUR L'ÉVOLUTION DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

4.4.1 >> RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation s'élève à - 8.442.758,12 €, celui-ci est en diminution de 3.257.378,38 € par rapport à 2020.

Charges d'exploitation (croissance de 20.785.827,91 € soit + 5,17 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes de charges d'exploitation :

- Le poste 60 « **Approvisionnements et fournitures** » en augmentation de 11.725.995,72 € (+ 13,12 %)

Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution positive :

 - Du poste 600 « Achats d'autres produits pharmaceutiques » de + 4.091.108,00 € (+ 6,42 %)
 - Du poste 601 « Achats d'autres produits médicaux » de + 4.566.824,88 € (+ 24,46 %)
 - Du poste 608 « Remises, ristournes et rabais (-) » de + 445.078,85 € (+ 13,49 %)
 - Du poste 609 « Variations de stocks » de + 2.692.198,55 € (+ 97,76 %)

Atténuée par l'évolution négative du poste 602 « Achats de fournitures diverses » de - 98.036,00 € (- 7,67 %).
- Le poste 61 « **Services et fournitures accessoires** » en augmentation de 8.845.951,76 € (+ 10,42 %)

Cette croissance s'explique par l'évolution :

 - Du poste 613 « Entretien et réparations » de + 194.790,83 € (+ 2,09 %)
 - Du poste 615 « Charges d'administration » de + 881.784,31,31 € (+ 36,50 %)
 - Du poste 617 « Personnel mis à disposition » de + 129.121,27 € (+ 13,05 %)
 - Du poste 619 « Rétributions des médecins, dentistes, personnel soignant et paramédical » de + 7.319.477,43 € (+ 11,61 %), en concordance avec l'augmentation des honoraires générés.
- Le poste 62 « **Rémunérations et charges sociales** » : ce poste augmente de 4.232.774,12 € (+ 2,32 %) en raison des facteurs suivants :
 - Evolution des échelles barémiques (+/- 0,5 %)
 - Indexation de 2% au 01/10/2021
 - Revalorisation des bas salaires de 3% au 01/01/2021 et de 3% supplémentaire le 01/10/2021
 - Augmentation des ETP : + 33,65
- Le poste 63 « **Amortissements, réductions de valeurs et provisions pour risques et charges** » en diminution de 5.009.885,28 € (- 11,95 %)

Cette évolution négative s'explique principalement par la diminution :

 - Du poste 630 « Dotation aux amortissements et réd. de valeurs » de -161.314,56 € (- 0,80 %).
 - Du poste 635 « Provisions pour pensions et obligations similaires » de - 815.559,13 € (- 102,73 %)
 - Du poste 637 « Provisions pour autres risques et charges » de - 4.051.886,09 € (- 19,21 %) dont la dotation complémentaire pour la cotisation de responsabilisation pour le personnel statutaire, soit - 7.377.607,15 € par rapport à 2020.
- Le poste 64 « **Autres charges d'exploitation** » en augmentation de 990.991,59 € (+ 30,46 %) dont notamment la rétribution des prestataires des centres de tri et prélèvements (à partir de mai 2020).

Produits d'exploitation (croissance de 17.528.449,53 € soit + 4,42 %)

Notons les principales évolutions concernant les postes des produits d'exploitation :

- Le poste 70 « **Chiffre d'affaires** » en augmentation de 19.135.823,11 € (+ 5,22 %)

Cette augmentation s'explique principalement par l'évolution :

- Du poste 700 « Prix de la journée d'hospitalisation » qui diminue de 23.494.728,47 € (- 13,32 %) en raison des avances fédérales reçues en 2020, dans le cadre de la pandémie COVID19 (- 31.589.730,12 €) et d'une évolution du BMF (+ 14.475.199,98 € soit + 10,05 %).
- Du poste 701 « Rattrapage estimé de l'exercice en cours » passant de - 25.317.375,33 € en 2020 à - 13.352.229,23 € en 2021, soit une réduction des rattrapages négatifs de 11.965.146,10 €. Cette diminution s'explique par la comptabilisation en rattrapage négatif en 2020, de la différence entre le montant de l'avance fédérale reçue dans le cadre de la pandémie COVID 19 et l'estimation des montants acquis, pour un montant de 16.633.314,10 €.

Il en résulte après neutralisation de la révision de l'avance fédérale, une augmentation des rattrapages négatifs de 8 684 061,23 € qui s'explique par les rattrapages négatifs comptabilisés pour les Fonds Blouses Blanches et l'IFIC.

- Du poste 703 « Forfaits et conventions INAMI » de + 1.758.152,18 € (+ 6,44 %)
- Du poste 705 « Produits pharmaceutiques et assimilés » de + 3.906.208,38 € (+ 6,49 %)
- Des postes 707 à 709 « Honoraires » de + 24.862.426,05 € (+ 20,18 %), est en augmentation en raison de la reprise d'activité de la période « post-covid ».
 - ▶ les honoraires hospitaliers augmentent de 6.341.622,50 € ;
 - ▶ les honoraires paramédicaux augmentent de 377.566,97 € ;
 - ▶ les honoraires médico-techniques sont toujours boostés par les analyses PCR liées à la crise Covid et augmentent de + 18.143.236,58 €.

- Le poste 74 « **Autres produits d'exploitation** » de -1.685.559,53 € (-5,70%)

Cette diminution s'explique principalement par l'évolution :

- Du poste 743 « Récupérations de charges » de -1.578.899,03 € (-6,88%)

Cette évolution s'explique notamment par :

- ▶ le financement en 2020 d'une prime d'encouragement suite à la pandémie du COVID 19 (985€ par ETP) : - 3,249,498 €, le financement en 2021 de chèques consommation + 716.772,30 € et l'augmentation en 2021 de récupérations diverses (Maribel, ETP de coordination des centres de prélèvement, indexation de la cotisation AMU,...)
- Du poste 744/745 « Produits d'exploitations divers » de -583.804,08 € (-34,59%)
- Du poste 749 « Autres produits d'exploitation » + 477.143,59 € (+ 10,74 %)

4.4.2 >> RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est négatif et s'élève à - 1.250.694,95 €. En amélioration de 332.943,48 € soit + 21,02 % par rapport à 2020. Rappelons cependant que le résultat financier n'inclut pas le financement des charges financières lié au BMF qui est repris dans le résultat d'exploitation, ce qui sous-estime le résultat financier à concurrence.

Cette variation positive s'explique par la diminution du poste 650 «Charges des emprunts d'investissements» de 394.482,18 € (- 10,06 %) et la baisse du poste 753 «Subsides en capital et en intérêts» de 56.887,17 € (- 2,69 %).

4.4.3 >> RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'élève à + 9.909.542,70 €. Il est en augmentation de 2.319.519,07 € soit + 30,56 % par rapport à 2020.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'augmentation des « produits afférents aux exercices antérieurs » (rubrique 769) : + 5.825.831,70€ (+ 52,78 %).
- Cette augmentation s'explique notamment par les régularisations calculées entre l'avance perçue du Fédéral en 2020 et les décomptes reçus en 2021 pour la période 2020 déterminant les montants acquis dans le cadre de la pandémie COVID 19 (Révision prévue en 2023) + 8.529.060€. En 2020, la liquidation des comptes de dettes vis-à-vis des Fonds de promotion, du CHA - 2.451.337 € et de l'IFAC - 1.527.557 €.
- L'augmentation des « charges afférentes aux exercices antérieurs » (rubrique 669) : + 3.519.694,78 € (+ 102,39 %).

Cette augmentation s'explique notamment par la prise en charge en 2021 :

- ▶ des cotisations de responsabilisation 2018 et 2020 : + 1.442.009 € (qui étaient cependant provisionnées)
- ▶ de la part à rétribuer aux médecins sur les décomptes des avances fédérales dans le cadre de la pandémie COVID 19 (Révision prévue en 2023) + 2.691.132 €

Les comptes de charges et produits exceptionnels sont expliqués à la page 48 de ce rapport.

4.5. > ANALYSE ÉVOLUTIVE DES RATIOS FINANCIERS

	2021	2020
Cash-flow (hors subsides)	€ 35.067.118,78	€ 40.619.965,37
Dettes échéant dans l'année	€ 12.938.635,76	€ 14.888.979,46
Couverture des dettes échéant dans l'année	2,71	2,73
	2021	2020
Stocks d'approvisionnement	€ 13.108.458,00	€ 13.473.502,16
Coût des approvisionnements et fournitures	€ 101.131.331,78	€ 89.405.336,06
Rotation des stocks	47,31	55,01
Créances pour prestations à 1 an au plus	€ 108 311 124,85	€ 96.123.130,08
Chiffre d'affaires	€ 399 405 677,09	€ 392.235.000,08
Délai des encaissements créances pour prestations	98,98	89,45
Fournisseurs	€ 51 262 996,35	€ 41.918.542,48
Approvisionnements, fournitures et services	€ 124 482 280,06	€ 111.229.810,01
Délai de paiement fournisseurs	150,31	137,56
	2021	2020
Fonds propres	€ 131.736.527,22	€ 132.696.645,67
Total passif	€ 460.339.570,60	€ 440.034.028,94
Degré d'indépendance financière (solvabilité)	0,29	0,30
Dettes financières LT	€ 106.492.425,01	€ 127.961.507,34
Dettes financières échéant dans l'année	€ 12.938.635,76	€ 14.888.979,46
Dettes financières CT	€ 1.820.008,55	€ 1.763.752,85
Total bilan	€ 460.339.570,60	€ 440.034.028,94
Taux d'endettement financier	0,26	0,33
Actifs circulants restreints	€ 209.946.592,32	€ 202.772.849,82
Dettes à court terme	€ 155.998.503,37	€ 130.279.349,64
Ratio de liquidité	1,35	1,56
Capitaux permanents	€ 238.228.952,23	€ 260.658.153,01
Immobilisations nettes	€ 250.392.978,28	€ 237.261.179,12
Fonds de roulement (FRN)	€ -12.164.026,05	€ 23.396.973,89
Actifs circulants réalisables	€ 151.507.658,22	€ 143.283.607,56
Dettes à un an au plus (hormis dettes financières)	€ 154.178.494,82	€ 128.515.596,79
Besoin fonds de roulement (BFR)	€ - 2.670.836,60	€ 14.768.010,77
Position de trésorerie nette	€ - 9.493.189,45	€ 8.628.963,12

2021	
ACTIF € 460.339.570,60	PASSIF € 460.339.570,60
Immobilisations nettes € 250.392.978,28	Capitaux permanents € 238.228.952,23
	Fonds de roulement > 0
Actifs circulants réalisables € 151.507.658,22	Dettes fournisseurs, courantes, sociales, salariales et fiscales € 154.178.494,82
Besoin en FR	
Disponibles € 58.438.934,10	Crédits financiers à C.T. € 1.820.008,55

De manière globale, nous pouvons remarquer que l'ensemble des ratios est relativement correct.

Le **ratio de couverture des dettes échéant dans l'année** exprime la capacité de l'Intercommunale à honorer ses remboursements de crédits échéant dans l'année à l'aide de son cash-flow. Celui-ci doit être au moins égal à l'unité. Etant valorisé à **2,71**, il confirme la bonne capacité de remboursement de VIVALIA malgré sa légère diminution de 0,02 comparativement à 2020.

Le **décalage des encaissements créances pour prestations** représente le délai moyen de paiement des créances relatives aux prestations c'est-à-dire le nombre de jours s'écoulant entre la comptabilisation des factures et le parfait paiement. Ce délai de paiement s'est légèrement détérioré, à savoir 98,98 jours en 2021 contre 89,45 jours en 2020.

Le **ratio du taux d'endettement financier** mesure la proportion de l'endettement. Plus le ratio d'endettement est élevé, plus l'Intercommunale est endettée, ce qui amène des conséquences négatives sur la trésorerie. Notre ratio s'élevant à 0,26 en 2021 contre 0,33 en 2020 s'est nettement amélioré.

Le **ratio de liquidité au sens strict** (actifs circulants restreints / dettes à court terme) représente quant à lui la capacité à honorer les engagements à court terme au moyen des actifs disponibles et facilement réalisables. Au vu de cette analyse, nous pouvons conclure que ce ratio a légèrement diminué et donc que notre liquidité s'est légèrement détériorée (1,35 en 2021 contre 1,56 en 2020).

Le fonds de roulement se rapporte à l'excédent des capitaux permanents sur les actifs immobilisés et correspond à une réserve de fonds long terme qui peut être utilisée pour financer le cycle d'exploitation du secteur. Le fonds de roulement diminue en 2021 de 35.560.999,94€ suite à la diminution des dettes financières LT qui composent les capitaux permanents. En effet, la trésorerie positive de VIVALIA a permis des investissements sur fonds propres en 2021. Il est utile de compléter l'analyse de FRN en étudiant son besoin en fonds de roulement, c'est-à-dire son besoin de financement court terme lié au cycle d'exploitation en comparant les

ressources d'exploitation aux besoins d'exploitation. Un montant positif signifie que les ressources d'exploitation ne sont pas suffisantes pour compenser les besoins d'exploitation et donc, que le cycle d'exploitation doit être financé en partie par le fonds de roulement et/ou du crédit court terme.

Pour l'année 2021, notre FRN est négatif et diminue de 35.560.999,94 € (- 151,99 %) par rapport à 2020.

Dans notre situation, le BFR est négatif et est en diminution de 17.438.847,37 € (- 118,09 %) par rapport à l'exercice 2020, cet indicateur s'est fortement amélioré. Ce qui signifie que nous n'avons pas besoin de trésorerie pour financer nos besoins d'exploitation.

La **position de trésorerie** correspond à l'excédent du fonds de roulement sur les besoins en fonds de roulement. La position de trésorerie nette étant négative ce qui signifie que les besoins à court terme de l'entreprise sont financés de manière autonome. Ce ratio s'est fortement amélioré + 18.122.152,57 € par rapport à 2020.

Le **ratio d'indépendance financière** (solvabilité), mesure la proportion des fonds propres par rapport au total bilantaire. Plus ce ratio est proche de 1, plus l'Intercommunale est indépendante financièrement et, inversement, plus ce ratio se rapproche de 0, plus sa dépendance est importante. Pour rappel, la valeur cible pour les hôpitaux devrait être supérieure à 0,30, ce qui est quasiment le cas pour VIVALIA vu que cet indicateur est valorisé à **0,29**.

4.6. > ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

4.6.1 >> ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIÈRES

Rubriques 20, 21 et 28 de l'Actif

ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET FINANCIERES			
En euros			
	FRAIS D'ÉTABLISSEMENT (RUBR. 20 DE L'ACTIF)	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (RUBR. 21 DE L'ACTIF)	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (RUBR. 28 DE L'ACTIF)
A) VALEUR D'ACQUISITION :			
Au terme de l'exercice précédent	€ 15.564.385,26	€ 17.281.702,43	€ 14.918,61
Mutations de l'exercice +	€ 177.059,53	€ 1.068.000,44	-
Mutations de l'exercice -	€ 10.908,54	€ 829.964,11	-
Au terme de l'exercice	€ 15.730.536,25	€ 17.519.738,76	€ 14.918,61
B) PLUS-VALUES :			
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice +	-	-	-
Mutations de l'exercice -	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
C) AMORTISSEMENTS ET RÉDUCT. VALEUR :			
Au terme de l'exercice précédent	€ 15.100.601,48	€ 15.186.025,93	-
Mutations de l'exercice +	€ 204.741,05	€ 1.930.918,90	-
Mutations de l'exercice -	€ 8.715,57	€ 785.500,31	-
Au terme de l'exercice	€ 15.296.626,96	€ 16.324.428,44	-
D) MONTANTS NON APPELÉS :			
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice +	-	-	-
Mutations de l'exercice -	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-
E) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE :			
[(a) + (b) - (c)] :	€ 433.909,29	€ 1.195.310,32	€ 14.918,61

4.6.2 >> ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Rubriques 22 à 27 de l'Actif

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (RUBR. 22 À 27 DE L'ACTIF)						
	1. TERRAINS ET CONSTR. (22)	2. MAT.ÉQUIP. MÉD.(23)	3. MAT. ÉQUIP. NON MÉD. ET MOBILIER (24)	4. LOCAT. FINAN. ET DROITS SIM.(25)	5. AUTRES IMMOB. CORPR.(26)	6.IMMOBIL. EN COURS ET ACOMPTES(27)
A) VALEUR D'ACQUISITION :						
Au terme de l'exercice précédent	€ 344.200.368,64	€ 160.992.239,63	€ 57.750.223,86	€ 26.317,50	-	€ 31.912.990,58
Mutations de l'exercice +	€ 51.622.373,08	€ 26.068.713,09	€ 10.351.886,34	-	-	€ 30.517.392,67
Mutations de l'exercice -	€ 20.405.606,51	€ 18.510.830,31	€ 3.215.922,03	-	-	€ 42.869.672,19
Au terme de l'exercice	€ 375.417.135,21	€ 168.550.122,41	€ 64.886.188,17	€ 26.317,50	-	€ 19.560.711,06
B) PLUS-VALUES :						
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	-
Mutations de l'exercice +	-	-	-	-	-	-
Mutations de l'exercice -	-	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	-	-	-	-	-	-
C) AMORTISSEMENTS ET RÉDUCT. VALEUR :						
Au terme de l'exercice précédent	€ 184.355.326,02	€ 141.803.374,47	€ 46.220.051,90	€ 10.527,00	-	-
Mutations de l'exercice +	€ 29.253.630,97	€ 24.080.737,71	€ 4.941.810,05	€ 5.263,50	-	-
Mutations de l'exercice -	€ 20.407.680,09	€ 16.872.458,26	€ 2.420.478,78	-	-	-
Au terme de l'exercice	€ 193.201.276,90	€ 149.011.653,92	€ 48.741.383,17	€ 15.790,50	-	-
D) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE :						
[(a) + (b) - (c)]	€ 182.215.858,31	€ 19.538.468,49	€ 16.144.805,00	€ 10.527,00	-	€ 19.560.711,06

4.6.3 >> DETTES GARANTIES

Comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du Passif

VIVALIA	CODES	DETTE (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR :		
		1. LES POUVOIRS PUBLICS BELGES	2. DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES SUR LES ACTIFS DE L'ENTREPRISE	3. DES TIERS
Dettes financières :	17/42			
1. Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilés		-	-	-
2. Emprunts		€ 99.689.795,15	-	€ 6.421.843,14
Autres dettes :				
TOTAL		€ 99.689.795,15	-	€ 6.421.843,14

4.6.4 >> DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Rubrique 45 du Passif

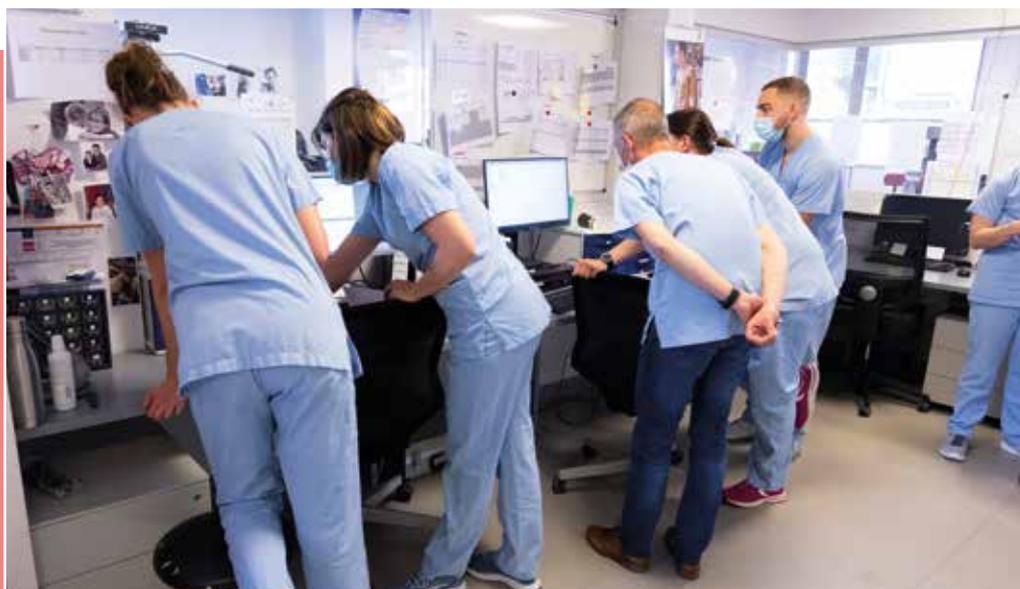
	2021
1. Impôts (rubriques 450 à 453 du passif)	€ 4.271.729,66
a) dettes fiscales échues	€ 56.245,98
b) dettes fiscales non échues	€ 4.215.483,68
2. Rémunér. et charges sociales (rubr. 454)	€ 677.521,66
a) dettes échues envers l'ONSS	€ 931.689,49
b) dettes non échues envers l'ONSS	€ -307.363,80
3. Autres dettes salariales et sociales (rubr. 455 à 459)	€ 9.521.674,19

4.6.5 >> PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL

Rubriques 62 et 6692 du compte de résultats

	2021
1. Effectif moyen du personnel (ETP rémunérés)	2.720,58
2. Frais du personnel (rubriques 62 et 6692)	€ 188.271.445,68
A. Rémunérations et avantages sociaux directs (rubr. 620/625 et 6692)	€ 139.302.340,85
B. Cotisations patronales d'assurances sociales (rubr. 621)	€ 42.190.172,28
C. Primes patronales pour assurances extra-légales (rubr. 622)	€ -
D. Autres frais de personnel (rubr. 623)	€ 6.778.932,55
E. Pensions et pré-pensions (rubr. 624)	€ -

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.



4.6.6 >> COMPTE DE RÉSULTATS PAR CENTRES DE FRAIS DÉFINITIFS DU SECTEUR HOSPITALIER

	2021				
	HÔPITAL DE MARCHÉ	CSL	CHCA	CUP	VIVALIA
SERVICES HOSPITALIERS	- 7.750.769	- 6.886.278	- 2.098.293	844.322	- 15.891.018
PSYCHIATRIE	-	-	-	844.322	844.322
CHIRURGIE	- 1.895.392	- 4.118.254	- 2.737.752	-	- 8.751.398
MEDECINE	- 1.885.953	2.654.177	3.442.921	-	4.211.144
NEUROPSY	-	1.868.193	-	-	1.868.193
PEDIATRIE	17.882	- 910.169	- 853.727	-	- 1.746.014
MATERNITE	- 1.355.174	- 1.343.538	- 487.192	-	- 3.185.904
SOINS INTENSIFS	- 2.723.732	- 3.677.058	- 2.338.710	-	- 8.739.499
GERIATRIE	- 380.455	200.582	1.576.340	-	1.396.467
NEONATOLOGIE	-	- 403.938	- 71.284	-	- 475.222
HOPITAL DE JOUR CHIRURGICAL	367.669	22.510	307.451	-	697.631
SP CARDIO-PULM, LOCO ET AFFECTIONS CHRONIQUES	104.385	- 331.293	- 348.905	-	- 575.813
SP PALLIATIFS	-	- 847.490	- 587.434	-	- 1.434.925
	-	-	-	-	-
SERVICES MEDICO-TECHNIQUES	5.806.591	4.101.265	5.313.837	- 89.466	15.132.227
IMAGERIE MEDICALE	2.989.441	2.380.980	2.659.342	-	8.029.763
MED. NUC. IN VIVO	36.397	54.071	- 285.792	-	- 195.324
BIOLOGIE CLINIQUE	1.906.320	1.726.932	4.101.280	- 89.466	7.645.066
RADIOTHERAPIE	-	-	- 143.683	-	- 143.683
HOPITAL DE JOUR	- 339.700	- 962.259	- 80.582	-	- 1.382.540
HEMODIALYSE	446.096	832.815	595.691	-	1.874.602
CONVENTIONS INAMI	591.972	68.725	770.370	-	1.431.067
MEDECINE PHYSIQUE	176.064	-	- 599.296	-	- 423.232
P.M.A.	-	-	- 791.426	-	- 791.426
ANGIOGRAPHIE	-	-	- 912.066	-	- 912.066
	-	-	-	-	-
PHARMACIE	1.441.645	2.309.332	1.504.811	- 134.868	5.120.920
CONSULTATIONS	- 981.796	- 2.997.400	- 3.173.534	111.614	- 7.041.117
ACTIVITES NON HOSPITALIERES	- 1.567.681	- 2.590.272	- 6.389.626	- 443.094	- 10.990.672
COTISATION AMU	1.309.082	1.241.312	1.785.820	-	4.336.214
RESULTAT COURANT	- 1.742.928	- 4.822.042	- 3.056.984	288.508	- 9.333.446
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1.600.216	3.624.417	3.684.324	1.028.013	9.936.970
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 142.712	- 1.197.625	627.340	1.316.521	603.525

Le résultat de + 603.524,53 € est différent du résultat hospitalier repris au point 1.2 (+ 1.662.367,34 €) car :

- La cotisation A.M.U. ainsi que les charges et produits relatifs au secteur A.M.U. ont été intégrés dans le compte de résultats par centres de frais définitifs du secteur hospitalier⁴ (déficit du secteur A.M.U. de - 909.805,86 €).
- Le résultat du secteur Extra-hospitalier a été intégré dans le compte de résultat par centre de frais définitif au secteur hospitalier (déficit du secteur Extra-hospitalier - 234.178,58 €).
- Le résultat de l'ancienne intercommunale de Bastogne (Ex-AIOMS) n'est pas intégré dans ce compte de résultat - 85.141,63 €.

⁴ Tel que communiqué au SPF dans le cadre du reporting réglementaire.

4.6.7 >> LISTE DES ADJUDICATAIRES DE MARCHÉS PUBLICS

Ci-dessous, la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier des charges. Article L1523-13 paragraphe 3 du décret du 19 juillet 2006 sur les Intercommunales.

Organe	Date	Site	Description	Montant TVAC	Procédure	Adjudicataire
DIA	20/09/2021	CSL	Upgrade microscope à fluorescence automatisé	58 346,64	PNSPP	Biognost
DIA	27/09/2021	Vivalia	Logiciel cytotatique	170 186,50	PNSPP	Knoware
DIA	27/09/2021	CSL	Upgrade 6 respirateurs Carescape	76 337,45	PNSPP	Acertys
DIA	27/09/2021	Marche	5 monitorings	160 674,84	PNSPP	Acertys
DIA	18/10/2021	CSL	Echo Endoscope	52 620,48	PNSPP	Olympus
DIA	15/11/2021	CHCA L	Electrophorèse capillaire	407 219,27	PO	Sebia
DIA	22/11/2021	CHCA L	Microscope PMA	51 315,31	PNSPP	Nikon
DIA	22/11/2021	CHCA L	Appareil de sérologie	992 359,41	PO	Diasorin
DIA	22/11/2021	CUP	Thermoscelleuse	239 756,18	PO	Mecapack
DIA	22/11/2021	Vivalia	45 chariots informatiques	177 275,59	PO	ESI
DIA	22/11/2021	CHCA L	Bistouris électriques	52 030,00	PNSPP	Medtronic
DIA	22/11/2021	Vivalia	Seringues pré remplies	98 312,50	PNSPP	Mediq
DIA	29/11/2021	Vivalia	Pommes de terre fraîches	47 541,00	PNSPP	Valfrais
DIA	29/11/2021	Vivalia	Drapage non stérile	208 701,36	PNDAPP	VWM
DIA	29/11/2021	CUP	Cellule de cuisson	71 390,00	PNSPP	Condromat
DIA	29/11/2021	CUP	Cuiseur à féculents	67 760,00	PNSPP	Condromat
DIA	29/11/2021	CUP	Tunnel de braisage	221 200,10	PNDPP	Marlen Europe
DIA	29/11/2021	Marche	Echographe cardiologie	141 341,26	PNSPP	Philips
DIA	6/12/2021	CHCA L	Appareil de radiographie mobile	129 470,00	PNDAPP	Ge Healthcare
DIA	13/12/2021	Marche	Parking provisoire laboratoire	57 161,61	PNSPP	Halloy
DIA	13/12/2021	Vivalia	Chèques cadeaux	170 800,00	PNDAPP	Edenred
DIA	20/12/2021	La Bouvière - Val des Séniors	Frigos pour chambre et frigo à médicaments	56 775,78	PNSPP	Moments Furniture
BE	16/11/2021	Vivalia	Licences CAL serveurs et CAL Exchange	399 300,00	PO	Bissoft
BE	14/12/2021	Vivalia	Barquettes Alimentaires	572 814,00	PO	Nutripack et Rescaset Concept
CA	26/01/2021	Vivalia	Rituximab et trastuzumab IV	464 349,90	PO	Pfizer, Mundi, Mylan, Sandoz
CA	26/01/2021	CSL- MRS St Antoine	Matériel de cuisine Edmond Jacques et MRS	304 528,60	PO	Sabemaf
CA	26/01/2021	CSL	Analyseur séquençage ADN hémopathies malignes	109 879,20	PO	ThermoFisher
CA	26/01/2021	CSL	5 cardiocardiographes	127 387,29	PNSPP	BMA
CA	26/01/2021	IFAC B	Automate immunohistochimie	238 430,50	PNDAPP	Agilent
CA	26/01/2021	CSL	Scopie ambulatoire	88 632,50	PNSPP	Canon
CA	2/03/2021	CHA	3 échographes portables	99 994,40	PNSPP	Fujifilm
CA	2/03/2021	CHA	4 défibrillateurs	99 750,00	PNDAPP	Corpuls

CA	2/03/2021	Vivalia	Bortezomib - adhésion ISPPC	190 794,27	Centrale d'achats	Eurogenerics, Abacus, Janssen
CA	13/04/2021	Vivalia	9 fauteuils de dialyse	49 158,55	PNSPP	Fresenius
CA	13/04/2021	IFAC B	10 moniteurs de chevet et leur centrale	97 388,68	PNSPP	Drager
CA	13/04/2021	CHA	Travaux réhabilitation QOP	3 112 457,06	PO	Duchêne
CA	13/04/2021	Vivalia	Note CA - Etude opportunité Medsim	60 500,00	In house	Asbl Medsoc
CA	13/04/2021	Vivalia	VM WARE	205 231,96	PO	ASP
CA	13/04/2021	CSL	Travaux câblage réseau télédistribution Bât. D	154 562,47	PNSPP	Collignon
CA	13/04/2021	Vivalia	G CSF	2 075 009,36	PO	Teva - Accord Healthcare
CA	13/04/2021	Vivalia	Parentérales	819 865,92	PO	Fresenius
CA	13/04/2021	Vivalia	Chèques cadeaux	167 384,00	PNDPP	Kadonation
CA	13/04/2021	Vivalia	Location Copieurs multifonctions	2 444 200,00	Centrale Province	Ricoh
CA	1/06/2021	CSL	Travaux de câblage informatique Bât. A et C	164 520,92	PNSPP	Cable & Network
CA	1/06/2021	IFAC M	Colonne de coelioscopie	161 231,88	PNSPP	Stöpler
CA	1/06/2021	IFAC M	Scanner IFAC M	1 500 024,90	PO	Canon
CA	1/06/2021	CSL	6 stations d'effort	112 830,76	PNDPP	Acertys
CA	1/06/2021	IFAC B	Travaux de reconditionnement plateau kiné	140 036,53	PNDPP	Pignon
CA	1/06/2021	CSL	Scanner de lames	68 002,00	PNSPP	Dysmex
CA	1/06/2021	IFAC M	Cogénération	1 371 059,97	PO	VMI
CA	1/06/2021	CHA	9 moniteurs de dialyse	675 335,75	PO	Fresenius
CA	1/06/2021	CSL	2 échographes	139 513,00	PNSPP	Ge Healthcare
CA	1/06/2021	CSL	Upgrade baie d'électrophysiologie	96 800,00	PNSPP	Boston Scientific
CA	1/06/2021	Vivalia	EPI SMUR & PIT	129 691,19	PNSPP	Vandeputte
CA	1/06/2021	Vivalia	Cefazoline & Vancomycine	155 123,90	PNSPP	Mylan pour les 2 lots
CA	1/06/2021	Vivalia	SEPP prolongation marché	502 991,28	PO	Mensura
CA	13/07/2021	Vivalia	Logiciel de recrutement	49 005,00	PNSPP	CV Warehouse
CA	13/07/2021	Vivalia	WIFI	716 522,71	PO	Proximus NV
CA	13/07/2021	Vivalia	Télévisions	1 955 811,81	PO	WIN
CA	13/07/2021	Vivalia	Piperacilline/Tazobactam	176 744,40	PNDAPP	Fresenius
CA	31/08/2021	CSL	Colonne de coelioscopie	167 404,69	PNSPP	Olympus
CA	31/08/2021	CSL	Cytomètre en flux	793 340,86	PO	Becton Dickinson
CA	31/08/2021	CSL	chaîne automatisée pour la gestion du tube EDTA	1 646 566,79	PO	Sysmex
CA	31/08/2021	Vivalia	Paracétamol	755 920,87	PO	Lot 1 : B.Braun - Lot 2: Fresenius - Lots 3,4,5 et 6 : Eurogenerics
CA	28/09/2021	Marche	Gamma Caméra	524.568.90	PO	GE Healthcare
CA	26/10/2021	Marche	Scanner	800 479,13	PO	Siemens
CA	21/12/2021	Vivalia	Benchmark	221 126,31	PNDAPP	3M
				28 090 278,59		

AP	Adj. Publique
AO	Adj. Ouverte
AOO	Appel d'offres ouvert
PO	Procédure ouverte
PNAPD	Procédure négociée avec publicité directe

PNAPP	Procédure négociée avec publicité préalable
PNDAPP	Procédure négociée directe avec publication préalable
PNSP	Procédure négociée sans publicité
PNSPP	Procédure négociée sans publicité préalable

4.7. > BUDGET DES MOYENS FINANCIERS 2021 ET RATTRAPAGES

Le calcul des rattrapages estimés de l'exercice 2021 a été effectué selon la circulaire du SPF Santé Publique du 28 avril 2005. Le montant de ces rattrapages a été comptabilisé dans la rubrique 701 du compte de résultats.

Les rattrapages en cours octroyés ou récupérés via la sous-partie C2 du BMF ont été comptabilisés sur les comptes de créances et dettes relatives aux exercices concernés en contrepartie de la rubrique 700 du compte de résultat.

La différence éventuelle entre les rattrapages notifiés par le SPF Santé Publique et l'estimation effectuée lors des exercices antérieurs, ainsi que des corrections éventuelles relatives au calcul des rattrapages des exercices précédents, ont été comptabilisées en comptes de résultats sur exercices antérieurs.

BMF 2021 octroyé par le SPF

	2020	2021	ECART 2021-2020 (EN VALEUR)	ECART 2021-2020 (EN %)
Lits aigus	€ 115.001.107,95	€ 126.097.185,35	€ 11.096.077,40	9,65%
Lits Sp	€ 9.035.076,75	€ 9.764.035,47	€ 728.958,72	8,07%
Lits Sp palliatifs	€ 2.043.122,07	€ 2.233.031,19	€ 189.909,12	9,30%
Lits Psy	€ 17.976.468,54	€ 20.436.723,28	€ 2.460.254,74	13,69%
TOTAL	€ 144.055.775,31	€ 158.530.975,29	€ 14.475.199,98	10,05%

Sur base des exercices annuels, l'évolution du budget des moyens financiers de VIVALIA s'élève à + 14.475.199,98 € soit + 10,05 % pour l'année 2021 comparativement à 2020.

Résumé des rattrapages estimés pour l'exercice 2021

	LITS AIGUS	LITS SP	LITS SP PALLIATIFS	LITS PSY	TOTAL
Garantie Partie Fixe	€ -27.260,85	€ 35.634,17	€ -19.972,09	€ -85.297,65	€ -96.896,42
Sous-parties B1 et B2	€ 0,00	€ 0,00	€ 483,48	€ 0,00	€ 483,48
Sous-partie A1	€ -3.106.809,77	€ -364.542,85	€ -112.395,68	€ -345.003,32	€ -3.928.751,62
Sous-partie C1	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Sous-parties B4 et B9	€ -8.391.419,05	€ 0,00	€ 0,00	€ -935.645,62	€ -9.327.064,67
TOTAL	€ -11.525.489,67	€ -328.908,68	€ -131.884,29	€ -1.365.946,59	€ -13.352.229,23

BMF 2021 y compris les rattrapages de l'exercice et les rattrapages en cours

(rubriques 700 et 701 + 669 400 et 769 400 du compte de résultats)

	2020	2021	ECART 2021-2020 (EN VALEUR)	ECART 2021-2020 (EN %)
700 000 BMF partie fixe	€ 125.083.548,53	€ 138.721.989,90	€ 13.638.441,37	10,90%
700 000 BMF partie variable	€ 15.563.748,48	€ 17.684.777,13	€ 2.121.028,65	13,63%
700 500 Rattrapages en cours	€ -258.002,49	€ -7.279.315,27	€ -7.021.312,78	2.721,41%
700 900 Rétrocessions BMF	€ -2.128.583,74	€ -2.847.717,68	€ -719.133,94	33,78%
701 000 Rattrapages de l'exercice	€ -8.684.061,23	€ -13.352.229,23	€ -4.668.168,00	53,76%
BMF	€ 129.576.649,55	€ 132.927.504,85	€ 3.350.855,30	2,59%
669 400 BMF exercice antérieur	€ -6.021,05	-	€ 6.021,05	-
769 400 BMF exercice antérieur	€ 5.185.116,74	€ 5.269.327,47	€ 84.210,73	1,62%
BMF exercice antérieur	€ 5.179.095,69	€ 5.269.327,47	€ 90.231,78	1,74%
TOTAL	€ 134.755.745,24	€ 138.196.832,32	€ 3.441.087,08	2,55%

BMF au 01/07/2021 octroyé par le SPF

	1/07/20	1/07/21	ECART 07/2021-07/2020 (EN VALEUR)	ECART 07/2021-07/2020 (EN %)
Lits aigus	€ 119.838.595,29	€ 125.052.990,38	€ 5.214.395,09	4,35%
Lits Sp	€ 9.414.390,67	€ 9.351.275,27	€ -63.115,40	-0,67%
Lits Sp palliatifs	€ 2.104.882,51	€ 2.138.807,54	€ 33.925,03	1,61%
Lits Psy	€ 19.326.820,40	€ 20.551.058,34	€ 1.224.237,94	6,33%
TOTAL	€ 150.684.688,87	€ 157.094.131,53	€ 6.409.442,66	4,25%

L'évolution du budget des moyens financiers de VIVALIA au 01.07.2021 s'élève à + 6.409.442,66 € soit + 4,25 % par rapport au 01.07.2020.

Cela s'explique par les facteurs suivants :

	ECART ENTRE BMF AU 1 ^{er} JUILLET 2021 ET 1 ^{er} JUILLET 2020			
	AIGUS	SP	SP PALL	ECART TOTAL
A1	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
A2	€ 40.654,54	€ 718,71	€ 319,20	€ 41.692,45
A3	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
B1	€ 24.341,30	€ 33.401,22	€ 4.075,22	€ 61.817,74
B2	€ 6.234.968,82	€ 435.829,59	€ 127.119,35	€ 6.797.917,76
B3	€ 12.590,15	€ 0,00	€ 0,00	€ 12.590,15
B4	€ 2.056.851,09	€ 10.255,21	€ 2.831,34	€ 2.069.937,64
B5	€ 25.181,19	€ 2.512,29	€ 170,49	€ 27.863,97
B6	€ 12.831,28	€ 219,34	€ 36,67	€ 13.087,29
B8	€ 8.589,45	€ 0,00	€ 0,00	€ 8.589,45
B9	€ 8.285.484,25	€ 5.178,50	€ 390,67	€ 8.291.053,42
C1	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
C2	€ -10.262.859,05	€ -551.230,25	€ -101.017,91	€ -10.915.107,21
C3	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
C4	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
TOTAL	€ 6.438.633,02	€ -63.115,39	€ 33.925,03	€ 6.409.442,66

4.8. > CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS 2021

4.8.1 >> CHARGES EXCEPTIONNELLES 2021

CODE	CHARGES	MONTANTS
660	Amortissements exceptionnels	€ -
662	Provisions pour risques et charges exceptionnels	€ -
663	Moins-value sur réalisation d'actifs immobilisés	€ -
664	Autres charges exceptionnelles	€ -
666	Charges exceptionnelles	€ -
669	Charges relatives aux exercices antérieurs	€ 6.974.930,10
TOTAL		€ 6.974.930,10

CODE	DÉTAIL DES CHARGES RELATIVES AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	MONTANTS
6690	Approvisionnements relatifs aux exercices antérieurs	€ 359.035,89
6691	Services et fournitures relatifs aux exercices antérieurs	€ 3.433.496,93
6692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 1.721.427,18
6693	Amortissements relatifs aux exercices antérieurs	€ -
6694	Autres charges d'exploitation relatives aux exercices antérieurs	€ 1.460.307,24
6695	Charges financières sur exercices antérieurs	€ 662,86
6699	Autres charges relatives aux exercices antérieurs	€ -
TOTAL		€ 6.974.930,10

4.8.2 >> PRODUITS EXCEPTIONNELS 2021

CODE	PRODUITS	MONTANTS
760	Reprise d'amortissement	€ -
762	Reprise de provisions pour risques et charges exceptionnelles (litige)	€ -
763	Plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés	€ 2.495,89
764	Autres produits exceptionnels	€ 105,55
768	Autres produits exceptionnels	€ 1,48
769	Produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 16.881.938,02
TOTAL		€ 16.884.540,94

CODE	DÉTAIL DES PRODUITS RELATIFS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	MONTANTS
7690	Produits facturation relatifs aux exercices antérieurs	€ 481.484,59
7691	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs	€ 835.095,88
7692	Rémunérations et charges sociales relatives aux exercices antérieurs	€ 750.852,01
7693	Reprise s/amortissements antérieurs	€ 71.147,58
7694	Recettes relatives aux exercices antérieurs	€ 564.056,31
7695	Ristournes relatives aux exercices antérieurs	€ 11.411,79
7697	Produits exercices antérieurs (rétrocessions)	€ 71.438,05
76990	Autres produits relatifs aux exercices antérieurs	€ 298.064,28
76991	Rattrapages relatifs aux exercices antérieurs (BMF)	€ 13.798.387,53
TOTAL		€16.881.938,02

Les tableaux ci-dessus correspondent aux soldes comptables avant retraitement des comptes réciproques.

4.9. > RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2021

CODE	RÉDUCTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS 2021	MONTANTS
630	Amortissements	€ 20.080.404,48
631/4	Réductions de valeur sur actifs circulants	€ -187.155,96
635	Provisions pour risques et charges	€ -21.652,40
636/7	Provisions pour grosses réparations, gros entretiens	€ 17.037.241,11
TOTAL		€ 36.908.837,23

4.10. > DÉTAILS DES PROVISIONS 2021

NATURE	COMPTE	SOLDE 31.12.2021	UTILISATIONS 2021	DOTATION 2021	REPRISE 2021	SOLDE 31.12.2021
Provisions pour pensions et obligations similaires	160	€ 3.005.339,38	€ -	€ 214.552,72	€ -321.347,37	€ 2.898.544,73
Provisions pour arriérés de rémunérations	163	€ 2.742.224,45	€ -1.787.252,20	€ 1.852.563,44	€ -88.199,19	€ 2.719.336,50
Provisions pour autres risques et charges	164	€ 43.348.962,46	€ -2.905.308,76	€ 21.052.121,32	€ -1.001.541,25	€ 60.494.233,77
SOUS-TOTAL CLASSE 16		€ 49.096.526,29	€ -4.692.560,96	€ 23.119.237,48	€ -1.411.087,81	€ 66.112.115,00
Réductions de valeurs sur créances commerciales	409	€ 7.096.921,71	€ -1.606.411,77	€ 1.457.562,61	€ -35.906,80	€ 6.912.165,75
Réduction de valeur sur autres créances	419	€ 23.640,77	€ -2.400,00	€ -	€ -	€ 21.240,77
Pécules de vacances	456	€ 8.474.113,93	€ -8.485.368,28	€ 9.315.758,01	€ -773.906,94	€ 8.530.596,72
SOUS-TOTAL CLASSE 4		€ 15.594.676,41	€ -10.094.180,05	€ 10.773.320,62	€ - 809.813,74	€ 15.464.003,24
TOTAL		€ 64.691.202,70	€ -14.786.741,01	€ 33.892.558,10	€ -2.220.901,55	€ 81.576.118,24

■ 5

POINTS COMPLÉMENTAIRES

VIVALIA détient une part sociale au capital de Idelux Projets Publics (25 €) et une part B au capital de l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (3,71 €).

VIVALIA ne détient pas de succursale.



Événement intervenu susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels de l'exercice 2021

L'impact positif de la révision du BMF relatif à l'exercice 2015, notifié en 2021, s'élève à 4.868.168,13€.

La liquidation (paiement) de cette révision 2015 sera intégrée dans un prochain BMF.

Cet impact positif de la révision 2015 sera comptabilisé, au rythme du calendrier de la liquidation suivi par le SPF Santé Publique, en produits exceptionnels dans la rubrique « produits afférents aux exercices antérieurs » dans les exercices ultérieurs.

Événement intervenu lors de l'exercice 2021

Le transfert du site de Bastogne de l'I.F.A.C (A/164) vers le numéro d'agrément A/168 du Centre Hospitalier de l'Ardenne est actif à la date du 1er juillet 2021.

Ce transfert comprend l'ensemble des lits, services médico-techniques, programmes de soins et fonctions agréés sur le site de Bastogne.

Lors de ce transfert, l'hôpital de Marche a conservé le numéro d'agrément de l'IFAC (A 164) dont la dénomination est dorénavant « Hôpital de Marche »

L'ensemble des lits, services médico-techniques, programmes de soins et fonctions agréés du site de Bastogne ont été transférés sur le numéro d'agrément du CHA (A168) dont la dénomination est remplacée par la dénomination « Centre Hospitalier Centre Ardenne » (CHCA), comprenant dorénavant deux sites:

- Le site de Libramont
- Le site de Bastogne (Hôpital Sainte Thérèse).



■ 6

BILAN SOCIAL
CONSOLIDÉ

**BILAN SOCIAL
établi selon le MODELE COMPLET**

MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS

Dénomination : VIVALIA
Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée
Adresse : Chaussée de Houffalize, 1
Code postal : 6600
Commune : BASTOGNE
Numéro d'entreprise⁵ : 0214567166
Description de l'activité principale de l'entreprise : Secteur hospitalier

////////////////////////////////////
**Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période
du 01/01/2021 au 31/12/2021.**
////////////////////////////////////

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom : BINAME Michel
Téléphone : 061/240 330
Téléfax : 061/240 346
Adresse e-mail : michel.biname@vivalia.be

Signature pour l'entreprise :

M. BINAME
Directeur des Ressources Humaines

⁵ Ou numéro d'inscription auprès de la Centrale des Bilans.
Ce numéro doit être repris dans le coin supérieur gauche de chaque page dans la case réservée à cet effet.



VIVALIA

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA
OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	1.595,00	401,17	1.193,83
Temps partiel	1002	2.158,08	135,58	2.022,50
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	3.001,00	489,71	2.511,29
Nombre effectif d'heures prestées				
Temps plein	1011	2.822.573,21	758.169,95	2.064.403,26
Temps partiel	1012	2.557.378,93	165.684,38	2.391.694,55
Total	1013	5.379.952,14	923.854,33	4.456.097,81
Frais de personnel				
Temps plein	1021	95.490.308,50	27.910.766,87	67.579.541,63
Temps partiel	1022	86.304.495,50	5.587.170,46	80.717.325,04
Total	1023	181.794.804,00	33.497.937,33	148.296.866,67
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0,00	0,00	0,00
Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	3.016,38		
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	5.465.739,23		
Frais personnel	1023	182.366.777,90		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0,00		

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS
AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	1 631	2 169	2 999,67
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1.450	1.924	2.692,92
Contrat à durée déterminée	111	151	205	253,05
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	0,00
Contrat de remplacement	113	30	40	53,70
Par sexe				
Hommes	120	405	136	487,17
de niveau primaire	1200	49	20	59,74
de niveau secondaire	1201	139	48	167,99
de niveau supérieur non universitaire	1202	163	56	200,05
de niveau universitaire	1203	54	12	59,39
Femmes	121	1.226	2.033	2.512,50
de niveau primaire	1210	86	198	207,62
de niveau secondaire	1211	417	832	926,03
de niveau supérieur non universitaire	1212	576	888	1.157,60
de niveau universitaire	1213	147	115	221,25
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	9	0	9,00
Employés	134	1.413	1.886	2.606,19
Ouvriers	132	209	283	384,48
Autres	133	0	0	0,00

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,87	18,91
Nombre d'heures effectivement prestées	151	1.521,77	31.494,00
Frais pour l'entreprise	152	190.152,28	836.887,27

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTREES Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	656	2.274	1.497,13

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée	210	342	402	601,64
Contrat à durée déterminée	211	219	1.775	746,68
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0	0	0
Contrat de remplacement	213	95	97	148,81

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
SORTIES Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	575	2.238	1.379,65

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée	310	282	445	551,96
Contrat à durée déterminée	311	188	1.682	661,52
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	0	0	0,00
Contrat de remplacement	313	105	111	166,17

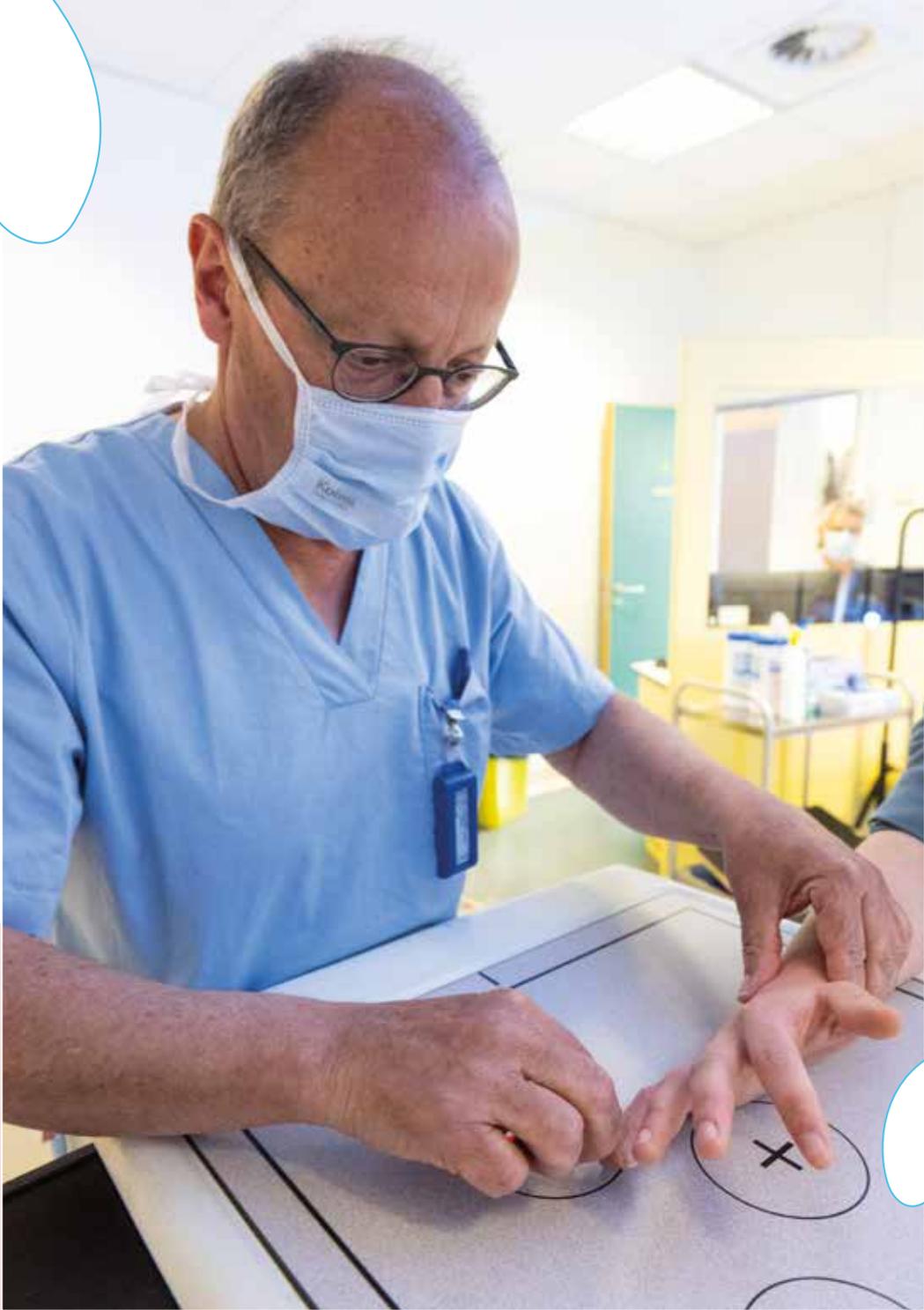
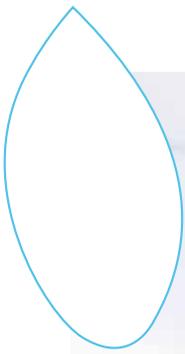
Par motif de fin de contrat

Pension	340	34	76	80,73
Prépension	341	0	0	0,00
Licenciement	342	2	4	4,55
Autre motif dont:	343	539	2.158	1.294,37
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350	0	0	0,00

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	107	5811	921
Nombre d'heures de formations suivies	5802	2.304,04	5812	16.601,92
Coût net pour l'entreprise	5803	106.617,42	5813	774.971,50
dont coût brut directement lié aux formations	58031	0	58131	0
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	0	58132	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	0	58133	0
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	0	5831	0
Nombre d'heures de formations suivies	5822	0	5832	0
Coût net pour l'entreprise	5823	0	5833	0
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	0	5851	0
Nombre d'heures de formations suivies	5842	0	5852	0
Coût net pour l'entreprise	5843	0	5853	0





■ 7 | RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION





Vivalia SC
Chaussée de Houffalize, 1
6600 Bastogne
214.567.166

RAPPORT ANNUEL 2021 DU COMITE DE REMUNERATION DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 1523-17 § 2 CDLD)

1. Préambule.

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusion-absorption et un apport d'activités. Elle résulte de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière. Sont associées les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Province de Luxembourg et de Namur.

Suite au processus de fusion/absorption de 2008, cohabitent au sein de Vivalia 7 statuts administratifs et pécuniaires.

Pour les rémunérations du personnel de direction, dans le cadre de leurs responsabilités transversales, il leur est appliqué les statuts administratif et pécuniaire de VIVALIA (les principes généraux du RGB étant également de mise) ainsi que le Règlement de travail pour ce qui concerne les primes de garde.

Ces statuts et règlement de travail ont fait l'objet de décisions préalables du Conseil d'administration, ayant préalablement fait l'objet du processus de Concertation et Négociation Syndicale.

Pour répondre aux exigences de l'art. L 1523-17 § 2 du CDLD, le Comité de rémunération a arrêté son rapport annuel 2021.

Pour rappel, la nouvelle rédaction de l'article précité est la suivante :

§2. Le comité de rémunération émet, après en avoir informé le conseil d'administration, des recommandations à l'assemblée générale pour chaque décision relative aux jetons de présences, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit.

Il établit annuellement et approuve un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des

rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Il émet des recommandations au Conseil d'administration.

Il propose au conseil d'administration, une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence.

Ce rapport est transmis au conseil d'administration et est annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs en vertu de l'article L1523-16, alinéa 4.

2. La composition du Comité de rémunération.

Les membres du Comité de rémunération sont : MM. Denis COLLARD, Elie DEBLIRE, Roland DEOM, Michel JACQUET et Annick VAN DEN ENDE, Présidente.

3. Les dates des réunions en 2021.

Le Comité de rémunération s'est réuni le 25 mai 2021.

4. La politique globale de rémunération de l'Intercommunale VIVALIA.

En 2021, nous avons maintenu la politique globale de rémunération débutée en 2018, à savoir les lignes directrices définies antérieurement sans nouvelle analyse de quelle que nature que ce soit.

En la matière de rémunération, il y a lieu de distinguer les membres des organes de gestion et les membres des fonctions de direction.

4.1. La politique de rémunération à l'égard des membres des organes de gestion et du Comité d'audit.

La politique de rémunération est **le respect « sensu stricto »** des dispositions du CDLD et de l'annexe 1^{er} du dit CDLD en matière de rémunération des Présidence, Vice-Présidence, administrateurs et observateur.

Recommandations du Comité de rémunération à l'assemblée générale, relatives aux jetons de présence, indemnités de fonction et avantages en nature.

Identiques à celles proposées à l'assemblée générale du 2 juillet 2020, elles n'ont pas l'objet d'une délibération spécifique en 2021.

Les règles appliquées seront conformes aux nouveaux décrets modifiant le CDLD en vue de renforcer la gouvernance et la transparence dans l'exécution des mandats publics au sein de structures locales et supra-locales et de leurs filiales.

Règles de rémunération des administrateurs :

Il est prévu :

- un montant de 125 euros par jeton de présence indexé (montant rattaché à l'indice-pivot 138,01 du 1^{er} janvier 1990) dans les organes de gestion de l'association ; si plusieurs réunions sont organisées le même jour, il n'y a qu'un seul jeton de présence payé à l'administrateur effectivement présent ; on entend par organe de gestion donnant droit à une rémunération : le conseil d'administration, le comité d'audit, le bureau exécutif, les organes restreints de gestion ; le montant est dû en raison de la présence et participation à l'entièreté de la réunion ;
- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon les arrêtés en vigueur pour les participations aux réunions ci-avant mentionnées ;
- pas de rémunération prévue pour le Comité de rémunération ;
- pas de rémunération fixe, ni avantage en nature complémentaire payés aux administrateurs ;
- un remboursement de frais éligibles selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018.

Règles de rémunération de la Présidence :

Il est prévu :

- une rémunération annuelle brute d'un montant de 17.140,41 euros (indice-pivot 138,01) ;
- pas de jeton de présence, ni autre avantage en nature complémentaire ;
- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon les arrêtés en vigueur ;
- pas de rémunération prévue pour le Comité de rémunération ;
- un remboursement de frais éligibles selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018 ;
- la rémunération du Président telle que prévue est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles il est tenu de participer ; lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de rémunération est réduit à due concurrence.

Règles de rémunération de la Vice-présidence :

Il est prévu :

- une rémunération annuelle brute d'un montant de 12.855,31 euros (75 % du Président) (indice-pivot 138,01) ;
- pas de jeton de présence, ni autre avantage en nature complémentaire ;
- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon l'arrêté du Gouvernement wallon en la matière ;
- pas de rémunération prévue pour le Comité de rémunération ;
- un remboursement de frais éligibles selon l'arrêté du Gouvernement wallon du 31 mai 2018 ;
- la rémunération du Président telle que prévue est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles il est tenu de participer ; lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de rémunération est réduit à due concurrence.

Règles de rémunération pour les observateurs :

- un remboursement des frais kilométriques réellement exposés selon les arrêtés en vigueur ;

- pas de jeton de présence, pas de rémunération fixe, ni avantages en nature complémentaires payés aux observateurs.

Pas de remboursement des frais kilométriques aux membres des Comités de secteur.

Critères suivant annexe 1^{er} du CDLD, fixant les plafonds applicables en matière de rémunération et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés – Article 5311-1, §6,

1) Population

Province de Luxembourg :	282.946
Communes de Rochefort, Somme-leuze et Vresse/s/Semois	20.777
Total	307.299

Score = 0,75

2) Chiffre d'affaires

Comptes 70 à 74 exercice social 2018 366.235.688,57 €

Score = 1

3) Personnel occupé en ETP

Situation au 31.12.2018 (code 1003 du bilan social consolidé) 2.982,25

Score = 1

Score total et plafond

2,75 → plafond 5 = 17.140,41 €

4.2. La politique de rémunération à l'égard des membres des fonctions de direction.

Les décisions, prises lors des engagements ou prolongations de décisions, ont été prises directement par le Conseil d'administration, conformément aux statuts administratif et pécuniaire, au Règlement de travail et aux Car, GSM et PC policiers, lesquels ont été soumis préalablement à la Concertation et Négociation syndicale ainsi qu'à l'approbation du Service Public de Wallonie.

Ces rémunérations tiennent compte du caractère transversal des dites fonctions et du fait que notre Intercommunale a été constituée en 2008 aux fins de créer, d'acquiescer, de gérer et d'exploiter

sur le territoire de ses associés, des institutions médico-sociales, telles que cliniques, maternités, centres de santé, homes pour personnes âgées ou pour enfants, institutions pour enfants handicapés et centre d'accueil ainsi d'organiser et gérer tout service s'occupant au sens large d'assistance et de soins extra hospitaliers.

VIVALIA développe des activités principalement liées à son core-business hospitalier mais également des activités complémentaires dans ses secteurs de l'Aide Médicale Urgente, de la Prise en Charge de la Personne Âgée et de l'Extra Hospitalier.

Les activités décrites ci-avant se répartissent dans 6 sites hospitaliers, 1 polyclinique, 4 maisons de repos et maisons de repos et de soins pour personnes âgées, 1 maison de soins psychiatrique et 1 ASBL d'habitations protégées.

Ces institutions comptent 1.190 lits hospitaliers agréés, 430 en MRPA/MRS, 16 places en habitations protégées et 30 lits en maison de soins psychiatriques, emploient 3.770 personnes et s'adjoignent les services d'environ 400 médecins spécialisés et 150 paramédicaux indépendants.

Ci-après, quelques chiffres représentatifs, issus des bilans et comptes annuels 2021 et 2020.

Année	2020	2021
ETP personnel	2.686,93	2.720,58
Rémunérations et charges sociales (62)	182.330.418,32 €	186.563.192,44 €
Chiffre d'affaires (70)	366.917.624,75 €	386.053.447,86 €
Actifs immobilisés (20/28)	224.603.455,93 €	239.114.508,08 €
Actifs circulants (29/58)	214.967.740,00 €	221.225.062,52 €
Capital (10)	53.811.500,00 €	53.859.350,00 €

5. La pertinence des rémunérations et de tout autre avantage éventuel, pécuniaire ou non.

5.1. La Présidence et la vice-présidence, les administrateurs et l'observateur.

Le régime des indemnités de fonction, et non pas celui des jetons de présence, se justifie par la participation du Président et du Vice-président à des réunions autres que les Conseils d'administration, dans le cadre de la Loi des Hôpitaux, des décrets de la Région Wallonne en matière de gestion des MR/MRS, de la concertation et de la négociation syndicale et des jurys d'examens.

5.2. Les administrateurs.

L'octroi d'un jeton de présence, identique au jeton attribué aux Conseillers provinciaux, à un administrateur pour sa participation aux réunions de conseils d'administration et du Comité d'audit se justifie par son investissement nécessaire et le travail réalisé liés aux activités gérées par VIVALIA. Ils bénéficient également du remboursement des frais de déplacement suivant l'AM en vigueur.

5.3. L'observateur.

Il y a lieu de mentionner qu'un observateur ne percevra pas de jeton de présence ni de remboursement de frais de déplacement alors que ces obligations sont pour le moins identiques à celle d'un administrateur hormis la capacité décisionnelle.

5.4. Les membres des fonctions de direction.

Comme déjà précisé, les échelles de traitement sont celles de la RGB.

Les primes de transversalité sont liées à une expertise spécifique, une responsabilité dans le cadre du projet d'entreprise et l'exercice d'une fonction transversale.

Les packs mobilité et communication octroyés sont justifiés par la dispersion des institutions de VIVALIA sur tout le territoire de la Province de Luxembourg, et les déplacements vers les diverses autorités publiques et organismes divers.

Les indemnités de garde octroyées au Directeur général et aux Directeurs généraux adjoints sont justifiées par leur disponibilité obligatoire en tant que Directeur général des hôpitaux et coordinateurs de sites.

Il s'agit là de la particularité de notre Intercommunale de soins de santé, à savoir l'application des dispositions de la Loi des hôpitaux et des Décrets de la Région Wallonne réglementant les MR/MRS.

Le mandat de gestion n'a pas été renouvelé en 2021. C'est pour cette raison que les délégations de signature du mandat 2017-2019 ont été maintenues.

Les rémunérations des membres des fonctions de direction sont détaillées dans le rapport de rémunération 2021 du Conseil d'administration.

La réflexion initiée en 2020 afin d'implémenter une nouvelle Gouvernance au sein de Vivalia, dont, pour le management, une révision de barèmes, les conditions d'octroi des primes de transversalité et des packs mobilité a été poursuivie en 2021.

6. Les recommandations.

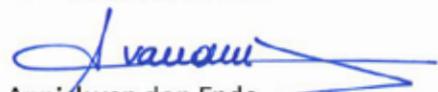
Dans le cadre d'une révision des barèmes du management et tenant compte de la mise en place effective de l'IFIC en 2022, le Comité de rémunération devrait être en mesure d'émettre des recommandations au conseil d'administration.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la « Nouvelle Gouvernance », il serait intéressant que le Comité de rémunération, en sus de sa simple obligation légale, soit impliqué et le cas échéant émette des recommandations.

Le Comité de rémunération prend acte de ce que les montants octroyés à titre de jetons de présence en contrepartie de l'exercice 2021 des mandats d'administrateur au sein de Vivalia ne sont pas supérieurs aux montants autorisés. Il souhaite que le point fasse, pour le futur, l'objet d'une attention particulière.

Ainsi fait à Bastogne, le ~~xx~~²⁴ mai 2022

La Présidente du Comité de rémunération


Annick van den Ende

■ 8

RAPPORT DE RÉMUNÉRATIONS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION





Vivalia SC
Chaussée de Houffalize, 1
6600 Bastogne
214.567.166

RAPPORT DE REMUNERATION 2021 DE L'INTERCOMMUNALE VIVALIA (ART. L 6421-1 du CDLD)

L'Intercommunale VIVALIA a été constituée le 21 octobre 2008 par un processus de fusion-absorption et un apport d'activités. Elle résulte de la fusion entre les AIOMS des arrondissements d'Arlon-Virton, l'AIOMS de l'Ardenne, l'AIOMS de la Haute Lesse, l'AIOMS de l'Arrondissement de Bastogne et l'AIOMS IFAC et l'apport, par la Province de Luxembourg, d'une de ces branches d'activité, à savoir le Centre Universitaire Psychiatrique La Clairière. Sont associées les 44 communes luxembourgeoises, 3 communes namuroises et les Province de Luxembourg et de Namur.

Elle a été mise en place aux fins de créer, d'acquérir, de gérer et d'exploiter sur le territoire de ses associés, des institutions médico-sociales, telles que cliniques, maternités, centres de santé, homes pour personnes âgées ou pour enfants, institutions pour enfants handicapés et centres d'accueil ainsi que d'organiser et gérer tout service s'occupant au sens large d'assistance et de soins extra-hospitaliers. L'Intercommunale VIVALIA développe des activités principalement liées à son core-business hospitalier mais également des activités complémentaires dans ses secteurs de l'Aide Médicale Urgente, de la Prise en Charge de la Personne Âgée et de l'Extra-Hospitalier.

Les activités décrites ci-avant se répartissent dans 6 sites hospitaliers, 1 polyclinique, 4 maisons de repos et maisons de repos et de soins pour personnes âgées, 1 maison de soins psychiatriques et 1 ASBL d'habitations protégées. Ces institutions comptent 1.190 lits hospitaliers agréés, 430 en MRPA/MRS, 16 places en habitations protégées et 30 lits en maison de soins psychiatriques, emploient 3.770 personnes et s'adjoignent les services d'environ 400 médecins spécialisés et 150 paramédicaux indépendants.

Ci-après, quelques chiffres représentatifs, issus des bilans et comptes annuels 2021 et 2020.

Année	2021	2020
ETP personnel	2.720,58	2.686,93
Rémunérations et charges sociales (62)	186.563.192,44 €	182.330.418,32 €
Chiffre d'affaires (70)	386.053.447,86 €	366.917.624,75 €
Actifs immobilisés (20/28)	239.114.508,08 €	224.603.455,93 €
Actifs circulants (29/58)	221.225.062,52 €	214.967.740,00 €

Capital (10)	53.859.350,00 €	53.811.500,00 €
--------------	-----------------	-----------------

Pour répondre aux exigences de l'art. L 6421-1 du CDLD, le Conseil d'administration a arrêté son Rapport de rémunération 2021.

Pour rappel, l'article ci-avant cité précise :

(Titre II – Relevé des jetons, rémunérations et avantages en nature des organismes locaux et supra locaux - Décret du 29 mars 2018, art. 70)

(Art. L6421-1. §1^{er} (...) - Décret du 17 juillet 2018, art. 440Bis) le principal organe de gestion de l'intercommunale, des sociétés à participation publique locale significative, de l'association de pouvoirs publics visées à l'article 118 de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale, de la société de logement de service public, de l'A.S.B.L. communale ou provinciale, de la régie communale ou provinciale autonome, de l'association de projet ou de tout autre organisme supra local établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, par les mandataires, les personnes non élues et les titulaires de la fonction dirigeante locale.

Ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives, suivantes :

1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du comité d'audit, en fonction de leur qualité d'administrateur titulaire d'un mandat originaire ou non élu, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ou du bureau exécutif ou du comité d'audit, ainsi que la justification du montant de toute rémunération outre qu'un jeton de présence au regard du rôle effectif du président, vice-président, ou du membre du bureau exécutif ou sein de l'intercommunale ;

2° les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux titulaires des fonctions de direction ;

3° la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats ;

4° pour le titulaire de la fonction dirigeante locale, la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquels l'intercommunale détient des participations directement ou indirectement, ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun de ces mandats ;

5° la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.

Ce rapport est adopté par le principal organe de gestion et mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale du premier semestre de chaque année et fait l'objet d'une délibération. A défaut, l'assemblée générale ne peut pas se tenir. Ce rapport est annexé au rapport annuel de gestion établi par les administrateurs.

Le rapport est établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement.

(§2. Le conseil communal, provincial ou de C.P.A.S. établit un rapport de rémunération écrit reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent par les mandataires et les personnes non élues

Ce rapport contient les informations, individuelles et nominatives, suivantes :

1° les jetons de présence, les éventuelles rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux mandataires et aux personnes non élues ;

2° la liste des mandats détenus dans tous les organismes dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes, ainsi que les informations relatives aux rémunérations liées à ces mandats ;

3° la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.

Ce rapport est adopté au plus tard le 30 juin. Il est adopté en séance publique du conseil communal ou provincial.

Le rapport est établi conformément au modèle fixé par le Gouvernement – inséré par décret du 17 juillet 2018, art. 440Bis).

Le Comité de rémunération, pour sa part, a établi son rapport annuel 2021 conformément à l'article L1523-17§2.

1. Les dates des réunions des organes en 2021.

Le Conseil d'administration s'est réuni les : 26/01 – 28/01 – 11/02 – 02/03 – 13/04 – 25/05 – 01/06 – 22/06 – 29/06 – 13/07 – 31/08 – 28/09 – 26/10 – 16/11 – 14/12 et 21/12.

Le Bureau exécutif s'est réuni les : 09/09 – 17/09 – 23/09 – 07/10 – 21/10 – 26/10 – 16/11 – 30/11 – 14/12.

Le Comité de rémunération s'est réuni le 25 mai 2021.

Le Comité d'audit s'est réuni le 25 mai 2021.

2. Les participations des membres aux organes de gestion.

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Conseil d'administration :

BONNEL Coralie, membre du CA : 100
 BONTEMPS Philippe, Vice-Président – Prise de fonction le 13/07/2021 – membre du CA : 100
 COLLARD Denis, membre du CA : 100
 COLLIN René, membre du CA : 100
 CORNEJ Marianne, membre du CA : 93
 DE MUL Stéphan, membre du CA : 100
 DEBLIRE Elie, membre du CA : 100
 DENIS Timothé, membre du CA : 86
 DEOM Roland, Vice-Président – Fin de fonction le 12/07/2021 – membre du CA : 93
 GILLARD Dominique, membre du CA : 100
 JACQUET Michel, membre du CA : 80
 MEYER Jean-Marie, membre du CA : 100
 MITRI Kamal, membre du CA : 86
 MOUZON Christoph, membre du CA : 93
 PETRE Brigitte, membre du CA : 80
 PIRARD Pierre, membre du CA : 60
 PLANCHARD Yves, Président – Prise de fonction le 23/06/2021 : 100
 REMY Marielle, Présidente – Fin de fonction le 25/05/2021 : 100
 THEODORE Sylvie, membre du CA : 100
 VANDENENDE Annick, membre du CA : 93
 WAUTHOZ Vincent, membre du CA : 100

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Bureau exécutif :

BONNET Coralie : 100
 WAUTHOZ Vincent : 70
 GILLARD Dominique : 70
 PLANCHARD Yves : 100
 BONTEMPS Philippe : 100

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Comité de rémunération :

DEOM Roland : 100
 DEBLIRE Elie : 100
 COLLARD Denis : 100
 JACQUET Michel : 100
 VANDENENDE Annick : 100

Les participations des administrateurs aux réunions (exprimées en %) du Comité d'audit :

DEOM Roland : 100
 GLIARD Dominique : 100
 MEYER Jean-Marie : 100
 VANDENENDE Annick : 100
 WAUTHOZ Vincent : 100

3. Les autres instances.

Le Bureau de coordination s'est réuni les : 12/01 – 16/02 – 31/03 – 11/05 – 18/05 – 01/07 – 17/08.

4. Les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction de tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion.

4.1. La Présidence et la Vice-présidence.

Le montant global des indemnités de fonction octroyées à la Présidence et à la Vice-présidence de VIVALIA était de 47.439,92 € euros pour 39.668,19 euros en 2020.

En 2021, les frais des déplacements de la Présidence et de la Vice-présidence étaient de 3.109,81 euros (1.217,86 euros en 2020) dans le cadre de leurs participations aux réunions d'Assemblée générale, Conseil d'administration, Comité d'audit, Bureau de coordination, Comité de négociation et de concertation syndicale, Comité de concertation Bien Être au travail, COSTRAT, CPCGMH, Jurys d'examens,...

Un montant de 2.653,50 euros a été remboursé à la Présidence pour frais de représentation, pour 1.391,00 euros en 2020.

Les détails sont repris ci-après (nom, fonction, indemnités, frais de déplacement, frais de représentation, total) :

DEOM Roland, Vice-président : 10.071,48 · 0 · 0 10.071,48

BONTEMPS Philippe, Vice-président : 9.522,36 – 857,06 – 0 – 10.379,42
 REMY Marielle, Présidente : 12.113,07 – 0 – 0 – 12.113,07
 PLANCHARD Yves, Président : 15.733,01 – 2.252,75 – 2.653,50 – 20.639,21

4.2. Les administrateurs.

Le montant global des jetons de présence ¹ revenant aux administrateurs (trices) était de 49.571,24 euros pour les réunions du Conseil d'administration, du Bureau exécutif et du Comité d'audit, pour 53.280,54 euros en 2020.

Le montant total des remboursements des frais kilométriques ² a été de 3.145,47 euros pour 3.052,54 euros en 2020.

Les détails sont repris ci-après :

- BONNET Coralie, membre du CA : 4.378,65 – 256,54 – 4.635,19
- BONTEMPS Philippe, membre du CA : 1.741,02 – 0 – 1.741,02
- COLLARD Denis, membre du CA : 2.615,89 – 8,88 – 2.624,77
- COLLIN René, membre du CA : 2.615,89 – 169,04 – 2.784,93
- CORNET Marianne, membre du CA : 2.620,24 – 145,32 – 2.765,56
- DE MUL Stéphan, membre du CA : 2.615,89 – 172,00 – 2.787,89
- DEBLIRE Elie, membre du CA : 2.615,89 – 272,84 – 2.888,73
- DENIS Timothé, membre du CA : 2.615,89 – 94,88 – 2.710,77
- DEOM Roland, membre du CA : 71,16 – 0 – 71,16
- GILLARD Dominique, membre du CA : 3.725,77 – 332,64 – 4.058,41
- JACQUET Michel, membre du CA : 2.620,25 – 259,50 – 2.879,75
- MEYER Jean-Marie, membre du CA : 2.615,89 – 198,68 – 2.814,57
- MITRI Kamal, membre du CA : 2.624,59 – 244,65 – 2.869,24
- MOUZON Christoph, membre du CA : 2.620,24 – 50,40 – 2.670,64
- PETRE Brigitte, membre du CA : 2.628,93 – 237,25 – 2.866,18
- PIRARD Pierre, membre du CA : 1.958,66 – 62,28 – 2.020,94
- THEODORE Sylvie, membre du CA : 2.615,89 – 71,16 – 2.687,05
- VANDENENDE Annick, membre du CA : 2.615,89 – 142,36 – 2.758,25
- WAUTHOZ Vincent, membre du CA : 3.725,77 – 355,89 – 4.081,66

5. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

5.1. La rémunération (hors charges patronales) et avantages du Directeur général s'éleve à 170.989,55 €, se décomposant comme suit :

¹ Sur base de l'arrêté royal du 18 janvier 1965 portant réglementation générale en matière de frais de parcours. Adaptation du montant de l'indemnité kilométrique et modifications ultérieures. montant brut annuel indexé du jeton de présence est de 213,36 euros (base 175 euros)

Total rémunération annuelle	164.572,50 €
Total avantages extra légaux ³	6.417,05 €
Total général	170.989,55 €

5.2. Les rémunérations (hors charges patronales) et avantages des autres membres salariés du CODIR s'élèvent à 658.442,48 €, se décomposant comme suit :

Total rémunérations annuelles	627.254,76 €
Total avantages extra légaux ⁴	31.187,72 €
Total général	658.442,48 €

Les détails des autres membres salariés du CODIR sont repris ci-après (rémunération annuelle, avantages extra légaux, total général) :

BINET Olivier, Directeur général adjoint : 138.349,75 – 6.624,78 – 144.974,53
 LESPAGNARD Bertrand, Directeur général adjoint : 138.392,41 – 6.945,38 – 145.337,79
 LOUIS Anne-Laure, Directeur administratif et financier : 105.276,46 – 5.423,59 – 110.700,05
 LEROY Bénédicte, Directrice des soins infirmiers : 140.488,05 – 6.313,31 – 146.801,36
 FRENAY Martine, Directrice qualité et stratégie : 104.748,09 – 5.880,66 – 110.628,75

5.3. Le Directeur général aux affaires médicales, membre du CODIR, est conventionné avec Vivalia. Le montant annuel des indemnités est de 231.233,53 € – 0 – 231.233,53 € (pour 266.508,24 € en 2020), dont détail ci-après :

NEUBERG Didier, Directeur général aux affaires médicales : 119.683,53 € pour 8/10^e du 01/01/2021 au 31/03/2021 puis à 4/10^e du 01/04/2021 au 30/06/2021.

PIERRE Pascal, Directeur général aux affaires médicales : 111.550 € pour 6/10^e à partir du 01/07/2021 puis à 8/10^e à partir de mi- novembre 2021 jusqu'à la fin de l'année.

Ainsi fait à Bastogne, le 24/05 2022



Yves PLANCHARD

³Càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

⁴Càd les avantages de toute nature et les avantages extralégaux (chèque repas, ...)

Président de VIVALIA

■ 9

RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COOPERATIVE « VIVALIA » POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC « VIVALIA » (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du collège des commissaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaires par l'assemblée générale du 25 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant trois exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion avec réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 460.339.570,60 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 216.089,63.

À notre avis, sous réserve de l'incidence du point mentionné dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion avec réserve

Lors de chaque clôture comptable, les rattrapages relatifs au budget des moyens financiers des hôpitaux font l'objet d'estimation selon les règles en vigueur. Suite à la réception en 2021 des révisions définitives relatives au budget des moyens financiers pour l'exercice 2015, nous avons constaté que des rattrapages positifs n'ont pas été enregistrés comme ils auraient dû l'être en produits exceptionnels à la rubrique « produits afférents aux exercices antérieurs » à concurrence d'un montant de l'ordre de € 4.868.168,13.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion avec réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur le point des comptes annuels qui décrit les incertitudes liées à la détermination des montants de rattrapage qui constituent une des particularités du secteur hospitalier, et dont le solde net à payer (codes 403 de l'actif et 443 du passif) pour l'exercice et les exercices antérieurs, s'élève à un montant de € 28.566.371,79. Les soldes à récupérer et à rétrocéder sont estimés, à la clôture de chaque exercice, sur la base des dispositions réglementaires légales et des mesures de financement connues. Il existe néanmoins une marge d'interprétation inhérente à ce genre d'estimations et en conséquence il ne nous est pas possible de nous prononcer sur leurs montants. Ces calculs devront être corroborés par le document officiel du SPF Santé Publique qui sera adressé ultérieurement à l'institution, à la suite de la révision définitive des années concernées.

De plus, l'intercommunale a reçu en 2020 des aides suite à la crise du COVID-19. Ces aides ont été perçues sous forme d'avances semestrielles devant faire l'objet de décomptes définitifs. L'intercommunale a enregistré ces avances sur base de décomptes provisoires reçus du SPF Santé Publique. La révision définitive de ces montants est prévue courant 2023.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

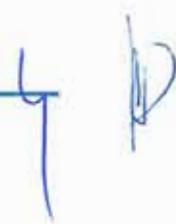
L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficacité ou l'efficace avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport de commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Nos cabinets de révision n'ont pas effectué de mission incompatible avec le contrôle légal des comptes annuels et sont restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de ce mandat.

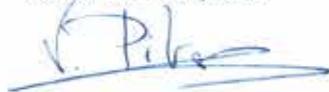
Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, à l'exception de ce qui est signalé dans la première partie de ce rapport, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, en particulier par la loi sur les hôpitaux du 07 août 1987 (coordonnée par l'Arrêté Royal du 10 juillet 2008) et par l'Arrêté Royal du 29 juillet 2019 modifiant l'Arrêté Royal du 19 juin 2007 relatif aux comptes annuels des hôpitaux.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

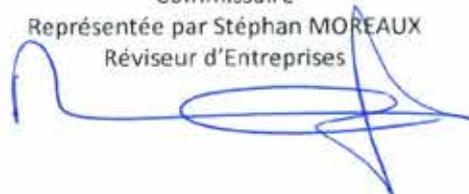
Le Collège des Commissaires

Le 25 mai 2022

SRL « APH AUDIT »
 Commissaire
 Représentée par Valérie PITON
 Réviseur d'Entreprises



SA « ACF AUDIT BELGIUM »
 Commissaire
 Représentée par Stéphan MOREAUX
 Réviseur d'Entreprises



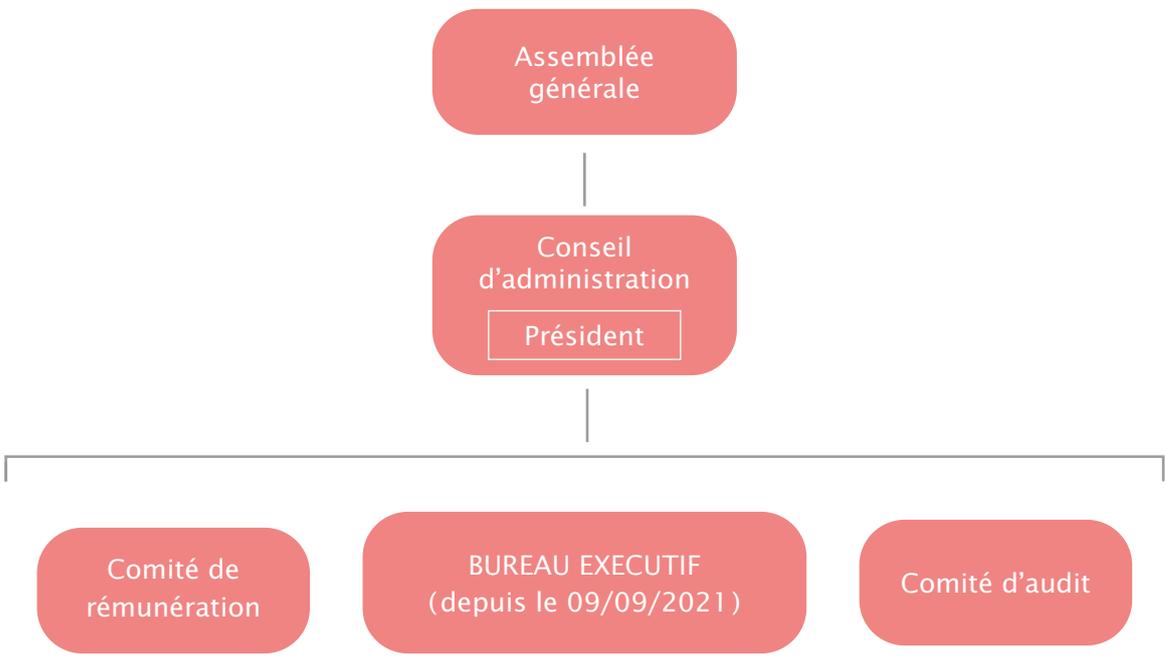


■ 10

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL
COMPLET DE L'ORGANISATION

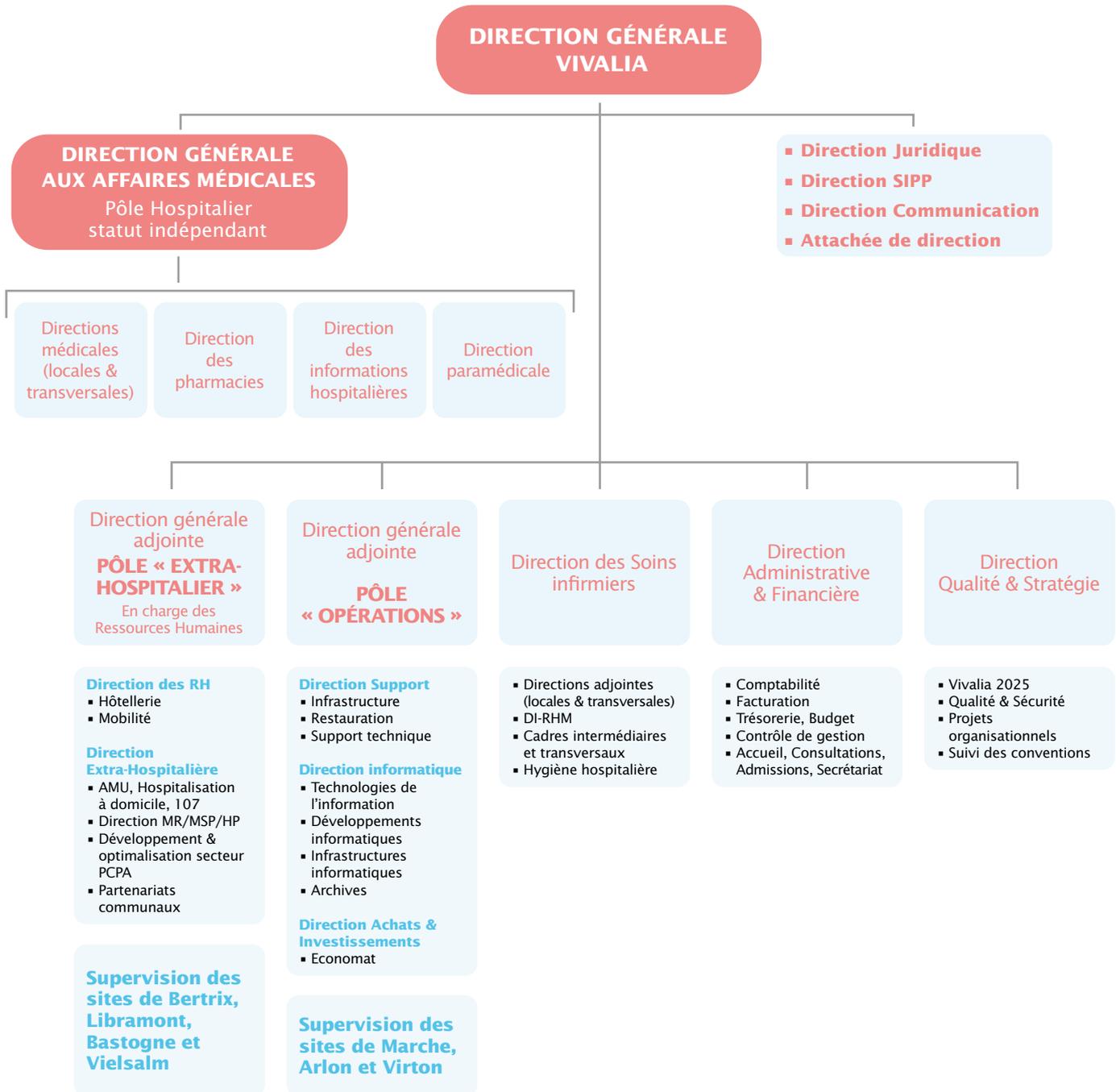
10.1. > ORGANIGRAMME DES ORGANES DÉCISIONNELS ET COMITÉS

Organigramme effectif à partir du 1^{er} septembre 2021, suite à la prise de connaissance le 31 août 2021 par le Conseil d'administration de la validation de la Tutelle.



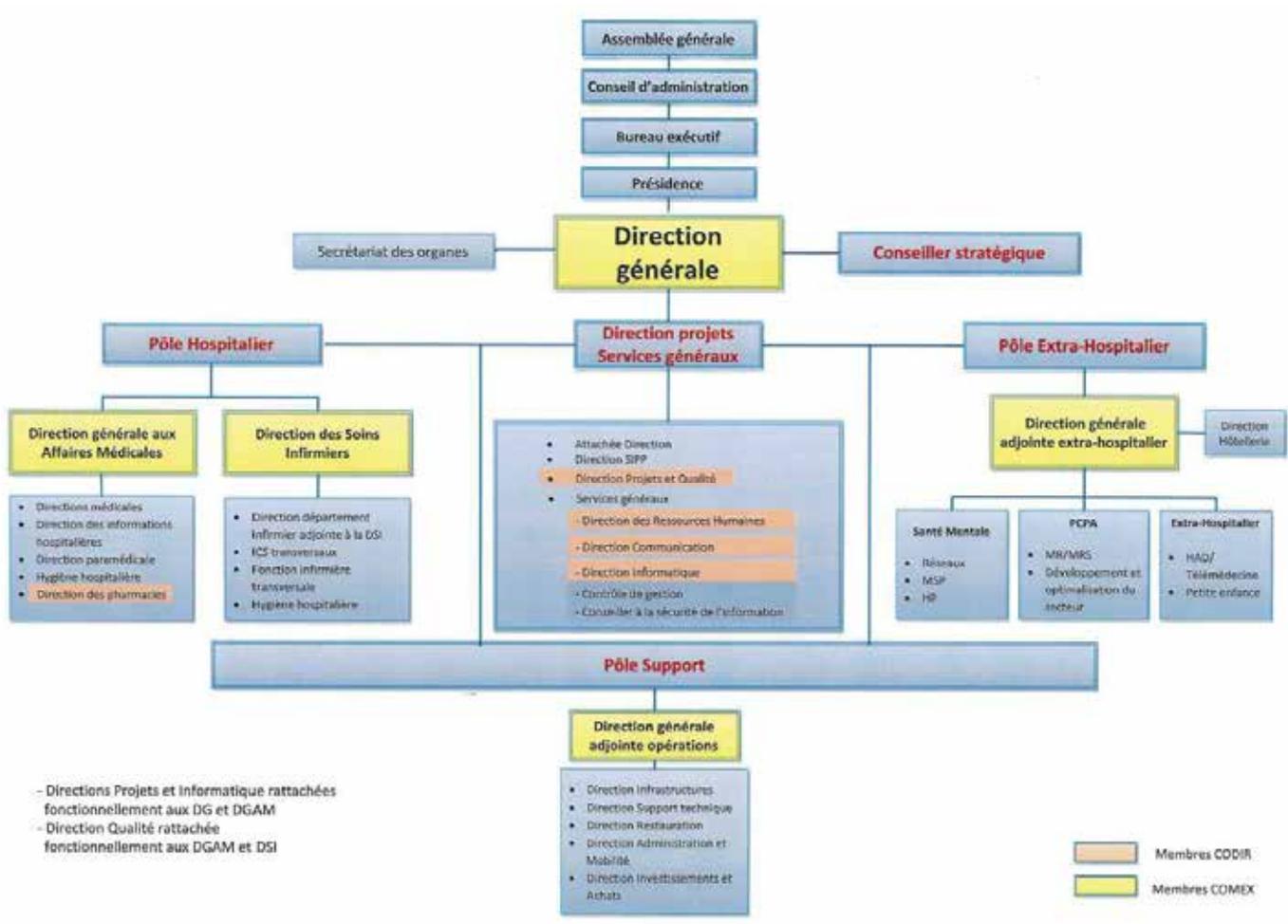
10.2. >> ORGANIGRAMME DU MANAGEMENT

10.2.1. >> ORGANIGRAMME EFFECTIF DEPUIS JANVIER 2016



10.2.2. >> NOUVEL ORGANIGRAMME (NOUVELLE GOUVERNANCE)

Ce nouvel organigramme a été validé par le Conseil d'administration en date du 14/12/2021 dans le cadre de la mise en place de la nouvelle gouvernance. Il a été validé par la Tutelle le 01/02/2022.



■ 11

PLAN FINANCIER
PLURIANNUEL

11.1. > PROJECTIONS FINANCIÈRES MESURES STRUCTURELLES INTÉGRÉES

	VIVALIA					
	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 8.634.822,12	- 6.052.193,45	- 4.963.565,47	- 4.343.704,95	- 4.422.020,88	- 5.132.464,10
Résultat financier	-966.269,41	- 1.785.585,06	-1.831.663,99	-2.716.197,29	-2.569.072,66	-2.423.204,71
RÉSULTAT COURANT	- 9.601.091,53	- 7.837.778,51	- 6.795.229,45	- 7.059.902,25	- 6.991.093,54	- 7.555.668,81
Résultat exceptionnel	9.645.463,97	5.261,33	5.261,33	5.261,33	5.261,33	5.261,33
RÉSULTAT NET	44.372,44	- 7.832.517,18	- 6.789.968,12	- 7.054.640,91	- 6.985.832,21	- 7.550.407,48

	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 8.634.822,12	- 6.052.193,45	- 4.963.565,47	- 4.343.704,95	- 4.422.020,88	- 5.132.464,10
Dont : Produits d'exploitation	412.600.001,74	423.522.348,69	431.685.366,25	441.354.184,13	449.194.159,00	457.150.652,37
Charges d'exploitation	421.234.823,86	429.574.542,14	436.648.931,72	445.697.889,08	453.616.179,88	462.283.116,48
RÉSULTAT FINANCIER	- 966.269,41	- 1.785.585,06	- 1.831.663,99	- 2.716.197,29	- 2.569.072,66	- 2.423.204,71
Dont : Produits financiers	2.701.211,06	2.619.062,68	2.619.062,68	2.533.238,92	2.533.238,92	2.533.238,92
Charges financières	3.667.480,48	4.404.647,74	4.450.726,67	5.249.436,21	5.102.311,58	4.956.443,63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9.645.463,97	5.261,33	5.261,33	5.261,33	5.261,33	5.261,33
Dont : Produits exceptionnels	10.090.481,81	5.261,33	5.261,33	5.261,33	5.261,33	5.261,33
Charges exceptionnelles	445.017,84	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	44.372,44	- 7.832.517,18	- 6.789.968,12	- 7.054.640,91	- 6.985.832,21	- 7.550.407,48

	SECTEUR HOSPITALIER AMU EXTERNALISÉE					
	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 6.101.365,95	- 3.870.843,46	- 3.142.222,71	- 2.757.884,81	- 2.972.639,95	- 3.954.571,70
Résultat financier	-1.212.341,01	-1.968.764,92	-2.022.090,01	-2.828.186,63	-2.688.592,75	-2.550.402,13
RÉSULTAT COURANT	- 7.313.706,95	- 5.839.608,39	- 5.164.312,72	- 5.586.071,43	- 5.661.232,70	- 6.504.973,83
Résultat exceptionnel	10.088.033,78	2.813,30	2.813,30	2.813,30	2.813,30	2.813,30
RÉSULTAT NET	2.774.326,83	- 5.836.795,08	- 5.161.499,42	- 5.583.258,13	- 5.658.419,39	- 6.502.160,52

	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 6.101.365,95	- 3.870.843,46	- 3.142.222,71	- 2.757.884,81	- 2.972.639,95	- 3.954.571,70
Dont : Produits d'exploitation	386.152.398,87	395.771.008,73	403.205.505,80	412.273.504,73	419.522.831,95	426.877.340,69
Charges d'exploitation	392.253.764,82	399.641.852,19	406.347.728,51	415.031.389,54	422.495.471,90	430.831.912,39
RÉSULTAT FINANCIER	- 1.212.341,01	- 1.968.764,92	- 2.022.090,01	- 2.828.186,63	- 2.688.592,75	- 2.550.402,13
Dont : Produits financiers	1.683.158,04	1.671.009,65	1.671.009,65	1.671.009,65	1.671.009,65	1.671.009,65
Charges financières	2.895.499,05	3.639.774,58	3.693.099,67	4.499.196,28	4.359.602,40	4.221.411,78
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	10.088.033,78	2.813,30	2.813,30	2.813,30	2.813,30	2.813,30
Dont : Produits exceptionnels	10.088.033,78	2.813,30	2.813,30	2.813,30	2.813,30	2.813,30
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	2.774.326,83	- 5.836.795,08	- 5.161.499,42	- 5.583.258,13	- 5.658.419,39	- 6.502.160,52

SECTEUR AMU

	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1.063.295,74	- 1.069.350,70	- 1.075.346,99	- 1.081.281,18	- 1.087.149,77	- 1.092.949,13
Résultat financier	-14.128,56	-13.977,93	-13.828,81	-13.681,18	-13.535,03	-13.390,34
RÉSULTAT COURANT	- 1.077.424,30	- 1.083.328,63	- 1.089.175,80	- 1.094.962,37	- 1.100.684,80	- 1.106.339,47
Résultat exceptionnel	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03
RÉSULTAT NET	- 1.074.976,27	- 1.080.880,60	- 1.086.727,77	- 1.092.514,34	- 1.098.236,77	- 1.103.891,44

	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1.063.295,74	- 1.069.350,70	- 1.075.346,99	- 1.081.281,18	- 1.087.149,77	- 1.092.949,13
Dont : Produits d'exploitation	6.658.135,04	6.766.800,63	6.877.245,71	6.989.499,50	7.103.591,72	7.219.552,57
Charges d'exploitation	7.721.430,78	7.836.151,34	7.952.592,70	8.070.780,68	8.190.741,49	8.312.501,70
RÉSULTAT FINANCIER	- 14.128,56	- 13.977,93	- 13.828,81	-13.681,18	- 13.535,03	- 13.390,34
Dont : Produits financiers	934,08	934,08	934,08	934,08	934,08	934,08
Charges financières	15.062,64	14.912,01	14.762,89	14.615,26	14.469,11	14.324,42
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03
Dont : Produits exceptionnels	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03	2.448,03
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	- 1.074.976,27	- 1.080.880,60	- 1.086.727,77	- 1.092.514,34	- 1.098.236,77	- 1.103.891,44

SECTEUR PCPA

	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1.217.751,34	- 806.420,27	- 436.487,58	- 191.031,46	- 44.652,97	236.778,23
Résultat financier	229.906,70	166.864,34	173.961,39	95.377,07	102.761,66	110.294,31
RÉSULTAT COURANT	- 987.844,64	- 639.555,93	- 262.526,19	- 95.654,39	58.108,70	347.072,54
Résultat exceptionnel	-445.017,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT NET	- 1.432.862,48	- 639.555,93	- 262.526,19	- 95.654,39	58.108,70	347.072,54

	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 1.217.751,34	- 806.420,27	- 436.487,58	- 191.031,46	- 44.652,97	236.778,23
Dont : Produits d'exploitation	19.072.865,61	20.257.279,41	20.864.537,28	21.342.122,62	21.807.533,55	22.282.245,66
Charges d'exploitation	20.290.616,95	21.063.699,69	21.301.024,86	21.533.154,08	21.852.186,51	22.045.467,42
RÉSULTAT FINANCIER	229.906,70	166.864,34	173.961,39	95.377,07	102.761,66	110.294,31
Dont : Produits financiers	986.825,49	916.825,49	916.825,49	831.001,73	831.001,73	831.001,73
Charges financières	756.918,79	749.961,15	742.864,10	735.624,67	728.240,07	720.707,43
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 445.017,84	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	445.017,84	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	- 1.432.862,48	- 639.555,93	- 262.526,19	- 95.654,39	58.108,70	347.072,54

	SECTEUR EXTRA-HOSPITALIER					
	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 252.409,09	- 305.579,01	- 309.508,19	- 313.507,51	- 317.578,19	- 321.721,50
Résultat financier	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45
RÉSULTAT COURANT	- 222.115,64	- 2.75.285,56	- 2 79.214,74	- 283.214,06	- 287.284,74	- 291.428,05
Résultat exceptionnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT NET	- 222.115,64	- 275.285,56	- 279.214,74	- 283.214,06	- 287.284,74	- 291.428,05

	B2022	B2023	B2024	B2025	B2026	B2027
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 252.409,09	- 305.579,01	- 309.508,19	- 313.507,51	- 317.578,19	- 321.721,50
Dont : Produits d'exploitation	716.602,23	727.259,91	738.077,46	749.057,27	760.201,78	771.513,46
Charges d'exploitation	969.011,31	1.032.838,92	1.047.585,65	1.062.564,78	1.077.779,97	1.093.234,96
RÉSULTAT FINANCIER	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45
Dont : Produits financiers	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45	30.293,45
Charges financières	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-	-
Dont : Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-
RÉSULTAT NET	- 222.115,64	- 275.285,56	- 279.214,74	- 283.214,06	- 287.284,74	- 291.428,05



www.vivalia.be

VIVALIA (Siège social)

Chaussée de Houffalize, 1 - B-6600 Bastogne (Be) - Tél : +32 (0)61/240.319